

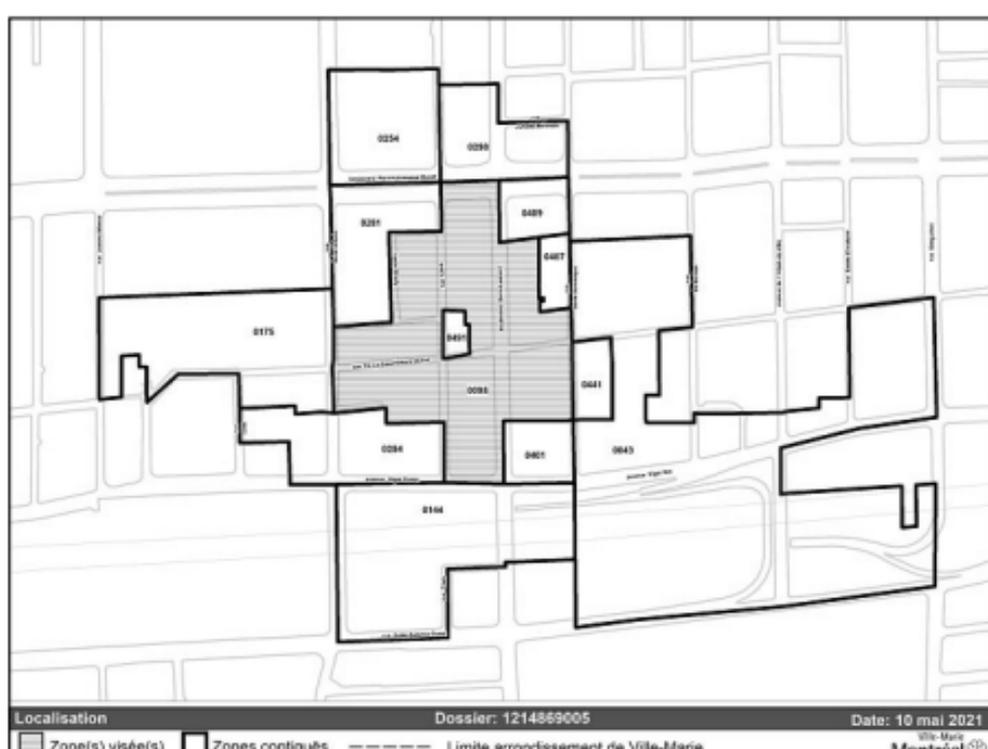
## Avis public

### CONSULTATION ÉCRITE SUR 15 JOURS

1) Les personnes intéressées de l'arrondissement de Ville-Marie sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance du 11 mai 2021, a adopté, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011)*, le premier projet de résolution dont la description suit :

Résolution numéro CA21 240203 autorisant la construction d'un bâtiment commercial sur le lot vacant numéro 1 180 601 à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue De la Gauchetière, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (1050, boulevard Saint-Laurent), et ce, en dérogation notamment à l'article 10 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) relatif, entre autres, à la hauteur maximale en mètres - pp 438 (dossier 1214869005);

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :



2) Conformément au décret 433-2021 du 24 mars 2021, **ce projet fera l'objet d'une consultation écrite de 15 jours et ce, à compter du 17 mai 2021 jusqu'au 31 mai 2021 inclusivement.**

3) Au cours de cette consultation écrite, toute personne intéressée pourra transmettre, du 17 au 31 mai 2021 inclusivement, des commentaires écrits, par courriel ou par courrier.

Les commentaires écrits peuvent être soumis :

- Par courriel à l'adresse suivante :  
urbanisme\_ville-marie@montreal.ca

ou

- Par courrier au 800, boulevard De Maisonneuve Est, 17<sup>e</sup> étage, H2L 4L8, à l'attention de la Division de l'urbanisme.

Si les commentaires ou questions sont transmis par courrier, ils doivent être obligatoirement reçus à l'adresse mentionnée au plus tard le 31 mai 2021, avant 16 h 30, pour être considérés, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question par écrit doit s'identifier avec son nom et son adresse, ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Le numéro de dossier concerné et/ou l'objet tel que décrit ci-dessus doit également être mentionné, afin de pouvoir identifier le projet auquel le commentaire ou la question se rattache.

La documentation afférente à ce projet peut être consultée sur le site Internet de la Ville de Montréal à la page suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-ville-marie-5538>.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ce projet de résolution peut également communiquer avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité au 514 872-9545 et en mentionnant le numéro de dossier concerné, indiqué précédemment.

4) Ce projet contient une ou des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5) Le présent avis, ainsi que la résolution et le sommaire décisionnel qui se rapportent à ce projet, sont également disponibles sur le site Internet de la Ville de Montréal à la page suivante : <https://montreal.ca/ville-marie>, en cliquant sur « Avis publics », et ils peuvent être consultés entre 8 h 30 et 16 h 30, aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17<sup>e</sup> étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM.

Fait à Montréal, le 15 mai 2021

La secrétaire d'arrondissement  
Katerine Rowan, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/ville-marie>

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du mardi 11 mai 2021

Résolution: CA21 240203

---

**Adopter une résolution autorisant la construction d'un bâtiment commercial sur le lot vacant numéro 1 180 601 à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue De la Gauchetière, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (1050, boulevard Saint-Laurent) – 1<sup>er</sup> projet de résolution**

Il est proposé par Sophie Mauzerolle

appuyé par Anne-Marie Sigouin

D'adopter le premier projet de résolution à l'effet :

1) D'accorder, pour le site sur le lot vacant numéro 1 180 601 du cadastre du Québec, à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue De la Gauchetière, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation :

- a) de déroger à l'article 10 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);
- b) de construire un bâtiment commercial de 5 étages (21,79 m) conformément aux plans numérotés 1, 3, 4, 7 à 10, 13 à 26 et 28 à 37 réalisés par *Hui architecte* et estampillés par l'arrondissement de Ville-Marie le 30 avril 2021;

2) D'assortir cette autorisation aux conditions suivantes :

- a) la composition architecturale, l'alignement sur rue, la volumétrie et les retraits d'alignements doivent être substantiellement conformes aux plans mentionnées précédemment;
- b) pour le système d'éclairage, prévoir un éclairage blanc chaud dont la force de la luminosité n'est pas trop éblouissante;

La demande de permis de construction et d'affichage de ce projet doit être soumis à la procédure du titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282). En plus des critères prévus au titre VIII du règlement, les critères additionnels suivants s'appliquent :

- a) Les constructions hors toit et les équipements mécaniques doivent être traités de manière à assurer leur intégration architecturale (matériaux et volumétrie);
- b) L'affichage sur le site doit être en harmonie avec l'architecture du bâtiment;
- c) La façade de la rue Clark doit être animée et ne doit pas être considérée comme un banal mur aveugle puisqu'elle demeurera l'arrière scène de la Place Sun-Yat-Sen;

3) De fixer un délai de 60 mois pour débiter les travaux visés par la présente autorisation, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

Adoptée à l'unanimité.

40.11  
pp 438  
1214869005

Katerine ROWAN

---

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 13 mai 2021

Identification		Numéro de dossier : 1214869005
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité , Division d'urbanisme	
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'arrondissement	
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Adopter une résolution autorisant la construction d'un bâtiment commercial sur le lot vacant numéro 1 180 601 à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue De la Gauchetière, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (1050, boulevard Saint-Laurent)	

## Contenu

### Contexte

Une demande de projet particulier a été déposée afin de permettre la construction d'un bâtiment commercial comprenant une hauteur supérieure au maximum prescrit. La construction projetée viendrait éliminer un terrain vacant situé dans le cadran nord-ouest à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et la rue de la Gauchetière. Ce projet dérogerait à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282).

Cette demande pourrait être autorisée par le biais du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modifications ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), moyennant le respect des orientations générales de ce règlement. Le projet a fait l'objet de deux présentations aux membres du comité consultatif d'urbanisme soit, le 12 décembre 2019 ainsi que le 11 juin 2020.

### Décision(s) antérieure(s)

S.O.

### Description

#### Le site

Le 19 janvier 2007, un incendie a détruit un bâtiment qui comptait 3 étages abritant un marché d'alimentation au rez-de-chaussée et des logements aux niveaux supérieurs. Depuis l'incendie, le terrain est vacant et laissé à l'abandon. Le site est situé en plein cœur du quartier chinois, adjacent à la Place Sun-Yat-Sen et en bordure de la rue de la Gauchetière, exclusivement piétonne. Depuis l'événement, aucune demande de permis de construction n'a été soumise à l'arrondissement.

Le bâtiment est situé dans un secteur mixte M.6 (commerce et services dans le quartier chinois, le Quartier du Musée et le Vieux-Montréal). Le site fait partie de l'unité de paysage du boulevard Saint-Laurent.

#### Le projet

La demande vise la construction d'un bâtiment exclusivement commercial dont le volume le plus haut s'élève à 5 étages (21,79 m hors tout) et qui doit abriter les éléments suivants:

- 1605 m<sup>2</sup> de superficie commerciale (commerces et bureaux)
- 10 unités de stationnement pour vélo ainsi qu'un vestiaire douche

- Aménagement d'un toit vert

### **Le cadre réglementaire**

- La proposition comprend une dérogation à la hauteur (art.10), c'est-à-dire que la hauteur de 21,79 m dépasse la hauteur de 16 m autorisée au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282).
- Cette autorisation peut être autorisée conformément aux dispositions du règlement sur les projets particuliers.

Ce projet contient des objets susceptibles d'approbation référendaire en vertu des paragraphes 4° et 5° du deuxième alinéa de l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et d'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), à savoir les normes d'implantation et la densité maximale.

Il n'est toutefois pas visé par le paragraphe 2° de l'article 2 du Règlement sur l'examen de la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal (RCG 15-073) et est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire.

### **Justification**

Le projet respecte les paramètres et les orientations du Plan d'urbanisme. En ce sens, le projet vise à éliminer un terrain vacant, ayant un emplacement stratégique au cœur du quartier chinois, par la construction d'un bâtiment offrant un volume représentatif d'une construction en tête d'îlot.

Le dépassement de la hauteur maximale de 16 m, prescrit au Règlement d'urbanisme, par la construction d'un bâtiment totalisant 21,79 m hors tout, contribue à marquer le coin.

Le site étant délimité par trois voies publiques, la matérialité ainsi que la composition des façades tiennent compte des différentes hiérarchies. En bordure du boulevard Saint-Laurent, le rez-de-chaussée commercial maximise les ouvertures et contribue ainsi à l'animation de la rue. L'animation et l'ambiance de la rue se poursuivent en bordure de la rue de La Gauchetière où se trouvent également des accès aux commerces participants à l'expérience piétonne de cette artère, récemment aménagée afin d'offrir un espace sécuritaire pour l'ensemble des utilisateurs. De par son emplacement en bordure d'une place publique, le nouveau volume permet de renforcer l'encadrement bâti de l'espace public, qui laisse place à une façade animée plutôt qu'un banal mur aveugle.

Le projet présente une volumétrie cubique et très simple. De la pierre calcaire Saint-Vincent est proposée pour les quatre premiers niveaux des façades Saint-Laurent et de la Gauchetière, respectant ainsi le caractère de la Main alors qu'un changement de matérialité au dernier niveau est proposé pour marquer le coin par l'utilisation d'une céramique porcelaine de couleur brune et orange qui se poursuit sur la façade Clark. Des fenêtres aux proportions verticales et disposées de façon très régulière confèrent un caractère très sobre au bâtiment. Le rez-de-chaussée est quant à lui largement fenestré, laissant apparaître l'usage commercial. La façade ouest est composée d'un agencement de deux types de porcelaine soit l'une avec une surface standard de couleur brun et orange qui compose principalement la façade avec quelques insertions de porcelaine striée de couleur brun-orange foncé. De la végétation en bac au pourtour des garde-corps visible de la Place Sun-Yat-Sen est proposée. Ce mur à la ligne de lot ne sera jamais caché par une autre construction.

En vue de participer à l'amélioration des conditions environnementales, le projet offre l'aménagement d'un toit vert permettant ainsi la diminution des îlots de chaleur. Un système de toiture végétalisée est prévu et couvrira environ 40 % de la toiture.

Le projet engendrerait inévitablement un changement par rapport aux conditions d'ensoleillement puisqu'actuellement, il a absence de volume. Selon l'étude d'ensoleillement, le dépassement de la hauteur permise n'est pas en cause puisque la construction d'un volume conforme à la hauteur aurait eu essentiellement le même effet.

Par rapport aux versions présentées précédemment, les conditions émises par les membres du CCU ont été prises en compte.

**Considérant que** le dépassement de la hauteur maximum de 16 m, prescrite au règlement d'urbanisme contribue à marquer le coin.

**Considérant que** le traitement de coin à l'intersection du boulevard St-Laurent s'intègre davantage dans le contexte environnant puisque les surfaces principalement vitrées (CCU juin 2020) ont fait place à l'utilisation de maçonnerie.

**Considérant que** l'élément signalétique qui arrivait difficilement à s'ancrer dans le contexte est disparu pour laisser place à un couronnement plus sobre.

**Considérant que** le projet prévoit l'utilisation d'une porcelaine au 5e étage permettant de faire un clin d'œil à la hauteur du bâtiment voisin. Cette même matérialité se poursuit sur la façade Clark qui servira d'arrière-scène à la Place Sun-Yat-Sen.

**Considérant qu'**un plan d'architecte paysage illustre adéquatement les différentes composantes du toit vert.

**Considérant qu'**à la demande de permis de construction, une révision architecturale sera requise pour l'enveloppe architecturale ainsi que pour le système d'éclairage prévu sur la façade Clark.

Par conséquent, la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité est d'avis que l'on devrait donner une suite favorable à l'égard de cette demande.

Lors de la séance du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le 15 avril dernier, les membres ont émis un avis favorable avec les conditions suivantes:

- Pour le système d'éclairage, prévoir un éclairage blanc chaud dont la force de la luminosité n'est pas trop éblouissante.
- Fournir plus de détails sur l'élévation de la vue nord vers le sud.

Par ailleurs, les membres souhaitent que le demandeur s'assure que les plantes sur le balcon soient protégées en hiver et que l'espace aménagé demeure vivant.

#### Aspect(s) financier(s)

S.O.

#### Développement durable

S.O.

#### Impact(s) majeur(s)

S.O.

#### Impact(s) lié(s) à la COVID-19

Les modalités de tenue de la consultation sont sujettes à changement selon l'évolution de la situation en lien avec la pandémie de la COVID-19 et pourraient être ajustées en fonction des directives gouvernementales à être émises.

#### Opération(s) de communication

S.O.

#### Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Conseil d'arrondissement - Adoption du 1er projet de résolution;

Affichage sur l'emplacement;

Avis public annonçant la tenue de la période de consultation écrite d'une durée de 15 jours;

Conseil d'arrondissement - Adoption du 2e projet de résolution;

Avis public sur la possibilité de déposer une demande participation à un référendum;

Conseil d'arrondissement - Adoption de la résolution.

**Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

**Validation**

**Intervenant et Sens de l'intervention**

**Autre intervenant et Sens de l'intervention**

**Parties prenantes**

**Services**

Lecture :

**Responsable du dossier**  
Catherine BEAULIEU  
Conseillère en aménagement  
**Tél. :** 514 868-4987  
**Télécop. :**

**Endossé par:**  
Stéphanie TURCOTTE  
Directrice de l'aménagement urbain et de la mobilité  
**Tél. :** 514 868-4546  
**Télécop. :**  
**Date d'endossement :** 2021-05-04 11:32:35

**Approbation du Directeur de direction**

**Tél. :**

**Approuvé le :**

**Approbation du Directeur de service**

**Tél. :**

**Approuvé le :**

**Numéro de dossier :** 1214869005

Numéro de dossier : 1214869005	
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité , Division d'urbanisme
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	C o n s e i l d' a r r o n d i s s e m e n t
<b>Charte montréalaise des droits et responsabilités</b>	Ne s'applique pas
<b>Projet</b>	-
<b>Objet</b>	Adopter une résolution autorisant la construction d'un bâtiment commercial sur le lot vacant numéro 1 180 601 à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue De la Gauchetière, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (1050, boulevard Saint-Laurent)

1) D'accorder, pour le site sur le lot vacant numéro 1 180 601 du cadastre du Québec, à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue De la Gauchetière, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation:

a) de déroger à l'article 10 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282);  
b) de construire un bâtiment commercial de 5 étages (21,79 m) conformément aux plans numérotés 1, 3, 4, 7 à 10, 13 à 26 et 28 à 37 réalisés par *Hui architecte* et estampillés par l'arrondissement de Ville-Marie le 30 avril 2021;

2) D'assortir cette autorisation aux conditions suivantes:

- la composition architecturale, l'alignement sur rue, la volumétrie et les retraits d'alignements doivent être substantiellement conformes aux plans mentionnées précédemment;
- pour le système d'éclairage, prévoir un éclairage banc chaud dont la force de la luminosité n'est pas trop éblouissante.

La demande de permis de construction et d'affichage de ce projet doit être soumis à la procédure du titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282). En plus des critères prévus au titre VIII du règlement, les critères additionnels suivants s'appliquent:

- Les constructions hors toit et les équipements mécaniques doivent être traités de manière à assurer leur intégration architecturale (matériaux et volumétrie)
- L'affichage sur le site doit être en harmonie avec l'architecture du bâtiment;
- La façade de la rue Clark doit être animée et ne doit pas être considérée comme un banal mur aveugle puisqu'elle demeurera l'arrière scène de la Place Sun-Yat-Sen.

3) De fixer un délai de 60 mois pour débiter les travaux visés par la présente autorisation, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

-- Signé par Marc LABELLE/MONTREAL le 2021-05-04 13:59:18, en fonction de /MONTREAL.

**Signataire:**

Marc LABELLE

---

Directeur d'arrondissement délégué  
Ville-Marie , Direction d'arrondissement

**Numéro de dossier :** 1214869005

Numéro de dossier : 1214869005

**Unité responsable** administrative Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité , Division d'urbanisme

**Objet** Adopter une résolution autorisant la construction d'un bâtiment commercial sur le lot vacant numéro 1 180 601 à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue De la Gauchetière, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (1050, boulevard Saint-Laurent)



1050\_St-Laurent\_2021-04-30\_estampilléPPCMOI.pdf



PV CCU - 2021-04-15 - PP - 3001509560.pdf

**Responsable du dossier**  
Catherine BEAULIEU  
Conseillère en aménagement  
**Tél.** : 514 868-4987

Numéro de dossier : 1214869005

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**15 avril 2021**

**3001509560**

**4.2.1**

<b>Objet :</b>	<b>PROJET PARTICULIER</b>
<b>Endroit :</b>	1050, boulevard Saint-Laurent
<b>Responsables :</b>	Catherine Beaulieu
<b>Description :</b>	<p>La demande vise la construction d'un bâtiment exclusivement commercial dont le volume le plus haut s'élève à 5 étages (21,79 m hors tout) et qui doit abriter les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1605 m<sup>2</sup> de superficie commerciale (commerces et bureaux);</li><li>• 10 unités de stationnement pour vélo ainsi qu'un vestiaire douche;</li><li>• aménagement d'un toit vert.</li></ul> <p>Le 19 janvier 2007, un incendie a détruit un bâtiment qui comptait 3 étages abritant un marché d'alimentation au rez-de-chaussée et des logements aux niveaux supérieurs. Depuis l'incendie, le terrain est vacant et laissé à l'abandon. Le site est situé en plein cœur du quartier chinois, adjacent à la Place Sun-Yat-Sen et en bordure de la rue de la Gauchetière, exclusivement piétonne. Depuis l'événement, aucune demande de permis de construction n'a été soumise à l'arrondissement.</p> <p>Le bâtiment est situé dans un secteur mixte M.6 (commerce et services dans le quartier chinois, le Quartier du Musée et le Vieux-Montréal). Le site fait partie de l'unité de paysage du boulevard Saint-Laurent.</p> <p>La proposition comprend une dérogation à la hauteur (art.10), c'est-à-dire que la hauteur de 21,79 m dépasse la hauteur de 16 m autorisée au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282).</p>
<b>Élément particulier :</b>	Aucun
<b>Remarque importante :</b>	<p>À la séance du 12 décembre 2019, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable avec conditions, envers le projet.</p> <p>À la séance du 11 juin 2020, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis défavorable, envers le projet.</p>
<b>Considérant que :</b>	Le dépassement de la hauteur maximum de 16 m, prescrite au règlement d'urbanisme contribue à marquer le coin.

**Considérant que :** Le traitement de coin à l'intersection du boulevard Saint-Laurent s'intègre davantage dans le contexte environnant puisque les surfaces principalement vitrées (CCU juin 2020) ont fait place à l'utilisation de maçonnerie.

**Considérant que :** L'élément signalétique qui arrivait difficilement à s'ancrer dans le contexte est disparu pour laisser place à un couronnement plus sobre.

**Considérant que :** Le projet prévoit l'utilisation d'une porcelaine au 5e étage permettant de faire un clin d'œil à la hauteur du bâtiment voisin. Cette même matérialité se poursuit sur la façade Clark qui servira d'arrière-scène à la Place Sun-Yat-Sen.

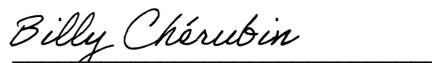
**Considérant que :** À la demande de permis de construction, une révision architecturale sera requise pour l'enveloppe architecturale ainsi que pour le système d'éclairage prévu sur la façade Clark.

**Par conséquent, à l'unanimité, le comité consultatif d'urbanisme émet un AVIS FAVORABLE à l'égard de cette demande aux conditions suivantes :**

- **Pour le système d'éclairage, prévoir un éclairage blanc chaud dont la force de la luminosité n'est pas trop éblouissante.**
- **Fournir plus de détails sur l'élévation de la vue du nord vers le sud.**

**Par ailleurs, les membres souhaitent que le demandeur s'assure que les plantes sur le balcon soient protégées en hiver et que l'espace aménagé demeure vivant.**

  
Sophie Mauzerolle  
Présidente

  
Billy Chérubin  
Secrétaire

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

**PROPOSITION DE  
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL**

1050 BOULEVARD ST-LAURENT,  
MONTRÉAL, QUÉBEC



1 AVR 2021

**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

**SOMMAIRE SUPERFICIES -CALCUL DENSITE: (M.C.)**

	SUPERFICIE INTERIEUR:	SUPERFICIE EXCLUS:	SUPERFICIE PLANCHER:
SUPERFICIE SOUS-SOL:	265.05	103.84	161.21
SUPERFICIE (RDC):	326.54	44.68	281.85
SUPERFICIE 2E ETAGE:	339.83	37.74	302.09
SUPERFICIE 3e ETAGE:	324.19	37.35	286.85
SUPERFICIE 4e ETAGE:	324.19	37.35	286.85
SUPERFICIE 5e ETAGE:	324.19	37.35	286.85
<b>SUPERFICIE PLANCHER TOTAL: (M.C.)</b>	<b>1904.00</b>	<b>298.30</b>	<b>1605.70</b>
SUPERFICIE TERRAIN (M.C.):	364.35		
SUPERFICIE PLANCHER (M.C.):	1605.70		
<b>DENSITE: SUP. PLANCHER / SUP. TERRAIN</b>	<b>4.41</b>		

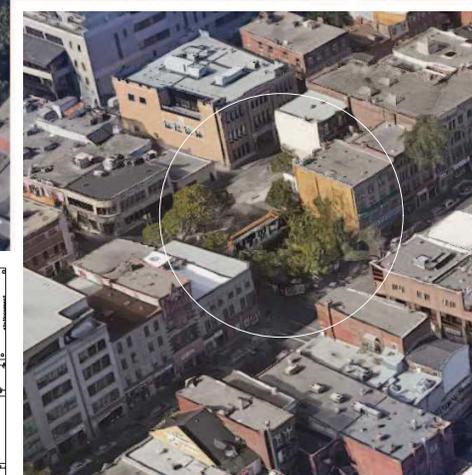
PLACES DES VELOS	10
HAUTEUR BATIMENT (TOUT LES STRUCTURE)	21.79 M
HAUTEUR BATIMENT (PARAPET)	19.3 M

**SUPERFICIE ESPACE VERT TOTALE 39.6%**

98.47 m2      39.09 m2      137.56M2



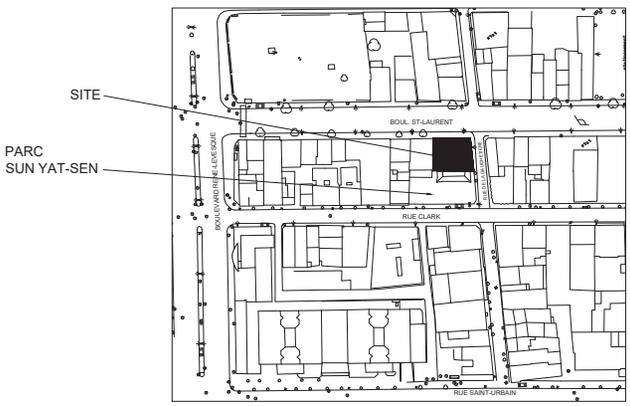
L'édifice commercial de cinq étages est situé au coeur du quartier chinois à côté du parc Sun Yat-Sen. La section commençant du sous-sol au deuxième étage sera principalement occupée par des activités commerciales et les étages plus hautes, par des bureaux.



U1

**VUE AÉRIENNE**  
 DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QC  
 DATE : 1 AVR 2021  
 PROJET: 1212

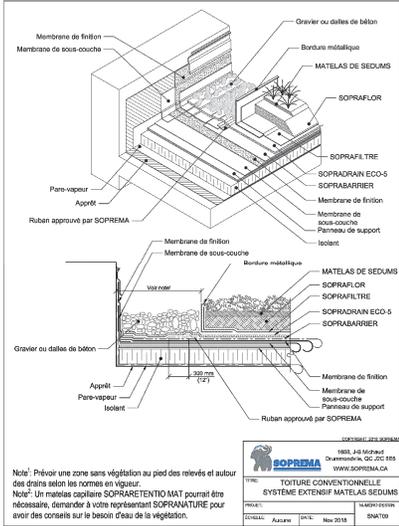
VILLE DE MONTRÉAL  
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
 30 avril 2021  
 DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
 ET DE LA MOBILITÉ



**HUI**  
 architecte  
 4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
 Montreal, Quebec H4C 2C7  
 Tél: 514.946.8888  
 Email: hui@hui.ca

SUPERFICIE ESPACE VERT TOTALE 39.6%		
98.47 m <sup>2</sup>	39.09 m <sup>2</sup>	137.56M <sup>2</sup>

PREMIER BÂTIMENT À INTÉGRER UN TOIT VERT AU QUARTIER CHINOIS.



VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



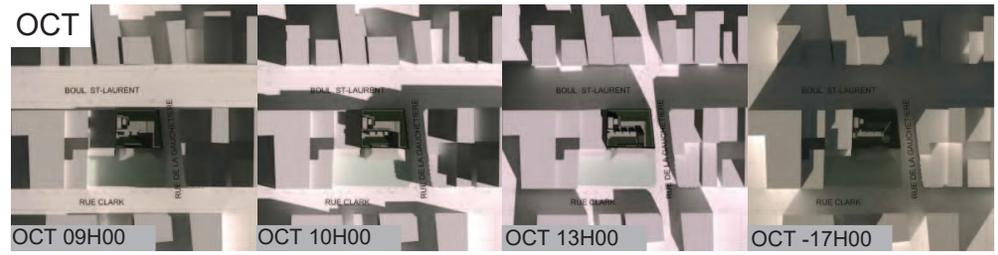
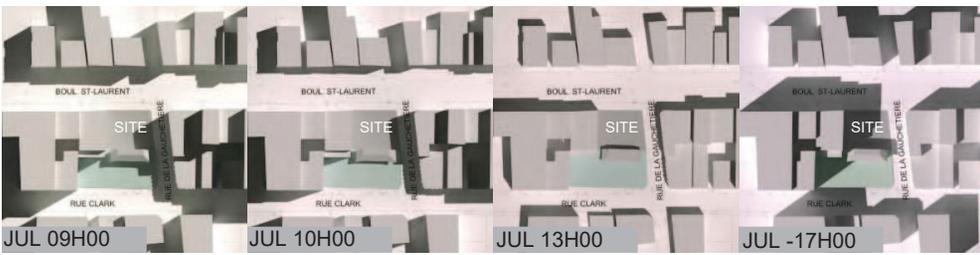
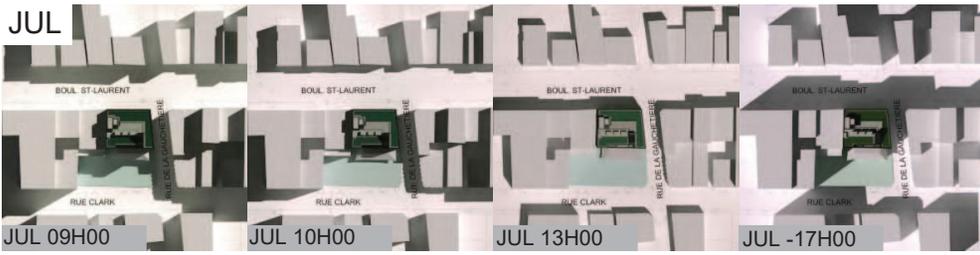
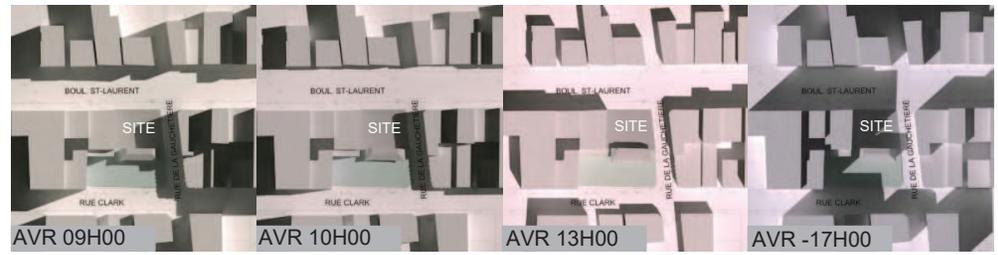
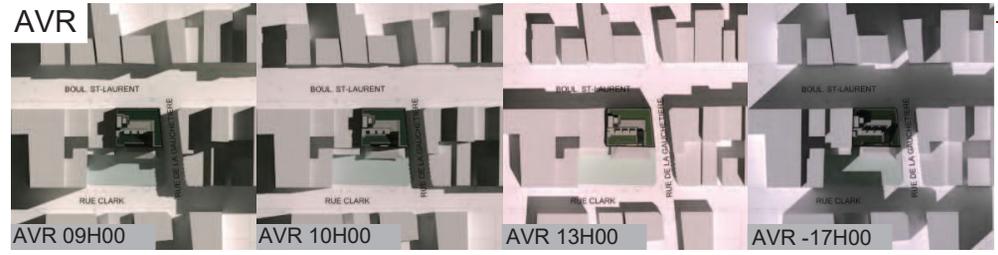
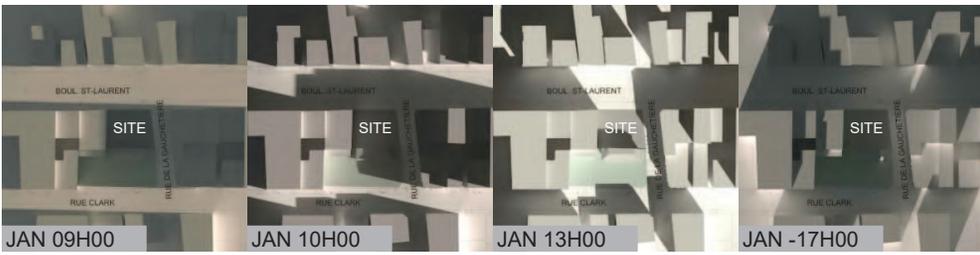
U2

VUE AÉRIENNE  
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QC  
DATE: 1 AVR 2021  
PROJET: 1212



HUI  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca



ÉTUDE D'ENSOLEILLEMENT  
 DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QC  
 DATE : 1 AVR 2021  
 PROJET: 1212

U5

VILLE DE MONTRÉAL  
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
 30 avril 2021  
 DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
 ET DE LA MOBILITÉ



**HUI**  
 architecte  
 4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
 Montreal, Quebec H4C 2C7  
 Tél: 514.946.8888  
 Email: hui@hui.ca



VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

R1

PERSPECTIVE - ST-LAURENT

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QC

DATE : 1 AVR 2021

PROJET: 1212



**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca



R2

### PERSPECTIVE - ST-LAURENT

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QC  
 DATE : 1 AVR 2021  
 PROJET: 1212

VILLE DE MONTRÉAL  
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
 30 avril 2021  
 DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
 ET DE LA MOBILITÉ



**HUI**  
 architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
 Montreal, Quebec H4C 2C7  
 Tél: 514.946.8888  
 Email: hui@hui.ca



VUE EXISTANT



PERSPECTIVE (PROPOSE)

R3

PERSPECTIVE - RUE DE LA GAUCHETIÈRE / RUE CLARK

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QC

DATE : 1 AVR 2021  
PROJET: 1212

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
  
30 avril 2021  
  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca



VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E1**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE : 24 MAR 2021

**LEGENDE DES FINIS EXTERIEURS**

1 PIERRE NATURE - FAÇADE PRINCIPALE (ST-VINCENT GRIS LÉGER)	2B FENÊTRE EN ALUMIN. AVEC VERRIS DE TYPHIM - THERMOS COULEUR VERRE TEINTE EN BLEU
1A FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTÈME HERATWIN K20 Revêtement verre en aluminium anodisé. Revêtement surface standard, COULEUR K20 (BRUN-ORANGE) FORMAT: 9'6" x 36" x 30"	3 PORTE D'ENTRÉE EN ALUMINUM AVEC VERRIS THERMOS ET TROMPE CLAIR COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
1B FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTÈME HERATWIN K20 Revêtement verre en aluminium anodisé. Revêtement surface striée COULEUR K21 (BRUN-ORANGE FONCÉ) FORMAT: 9'6" x 36" x 30"	4 SOLIN EN METAL PREPINT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
2 FENÊTRE EN ALUMIN. AVEC VERRIS THERMOS CLAIR LOW-E IN COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL	5 GARGE CORPS EN ALUMINUM (Ø 40" COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
1B FENÊTRE EN ALUMIN. AVEC VERRIS THERMOS CLAIR LOW-E IN COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL	6 SOLIN EN METAL PREPINT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
1B BANDE DE PIERRE NATURE (ST-VINCENT GRIS LÉGER)	7 REVÊTEMENT METAL PREPINT COULEUR GRIS LÉGER
2 ALUMINUM COULEUR: GRIS FONCÉ	8 ALUMINUM COULEUR: GRIS FONCÉ
2 REVÊTEMENT - PANEAU METALLIQUE ADOX PAR VINCET COULEUR: Zinc naturel 18-1558	8.1 REVÊTEMENT - PANEAU METALLIQUE ADOX PAR VINCET COULEUR: Zinc naturel 18-1558
	BT: BÉTON



DE LA GAUCHETIÈRE

**1** ELEVATION ST-LAURENT PROPOSE  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"



4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.96.8888  
Email: hui@hui.ca



**LEGENDE DES FINIS EXTERIEURS**

- 1 PIERRE NATURE - FACADE PRINCIPALE (ST-VINCENT GRIS LEGER)
- 1A FACADES VENTILEES - LE SYSTEME KERATWIN K20 Revêtement ventilé en céramique porcelaine les mécaniquement SURFACE STANDARD COULEUR 6032 (BRUN ORANGE) FORMAT: 32.8" x 38" x 3/8"
- 1B FACADES VENTILEES - LE SYSTEME KERATWIN K20 Revêtement ventilé en céramique porcelaine les mécaniquement SURFACE STRIÉE COULEUR 6031 (BRUN ORANGE FONCE) FORMAT: 32.8" x 38" x 3/8"
- 1S BANDE DE PIERRE NATURE (ST-VINCENT GRIS LEGER)
- 2 PNETRE EN ALUMIN. AVEC VERRE THERMOS CLAIR LOW-E EN COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
- 2B PNETRE EN ALUMIN. AVEC VERRES DE TYMPAN - THERMOS COULEUR VERRE TENTE EN BLEU
- 3 PORTE D'ENTREE EN ALUMINIUM AVEC VERRE THERMOS ET TYPAN CLAIR COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
- 4 SOLIN EN METAL PRESENT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
- 5 GARDE CORPS EN ALUMINIUM @ 42" COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
- 6 SOLIN EN METAL PRESENT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
- 7 REVETEMENT METAL PRESENT COULEUR GRIS LEGER
- 8 ALUMINIUM COULEUR: GRIS FONCE
- 8.1 REVETEMENT - PANEAU METALLIQUE ACCESS PAV VICINIST. COULEUR: Zinc naturel 18-1029
- BT BETON

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E2**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE: 24 MAR 2021



ST-LAURENT

LOWEST GRADE  
EL: 60.47  
(SIDEWALK)

1 ELEVATION DE LA GAUCHETIERE PROPOSE  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

LEGENDE DES FINS EXTERIEURS

1 PIERRE NATURE - FACIÈS PRINCIPALE ET VINCENT GRIS LEGER	20 FENÊTRE EN ALUMINIUM, AVEC VITRES DE TROMPA - THERMES
1A FACIÈS VERTICALES - LE SYSTÈME HERBATAIN K&B	21 COULEUR VERRE TEINTE EN BLEU
Relevement ondulé en céramique porcelaine, feuilleté, autocollant	22 PORTE D'ENTRÉE EN ALUMINIUM AVEC VITRE THERMIS ET
SURFACE STÉRILE COULEUR K&B (BRUN CRAMÉ)	REPLÈTEUR QUADRICOULEUR "VINCENT #4 CHAMBERLAIN"
FORMAT : 8 1/4" x 26" x 3/4"	CHAMFER
16 FACIÈS HORIZONTALES - LE SYSTÈME HERBATAIN K&B	4 SOLIEN MÉTAL, PRÉSENT COULEUR "VINCENT"
Relevement ondulé en céramique porcelaine feuilleté autocollant	#40 CHAMBERLAIN / CHAMBERLAIN
SURFACE STÉRILE COULEUR K&B (BRUN CRAMÉ) PONDÉ	5 CARRE CARRÉ EN ALUMINIUM #147
FORMAT : 8 1/4" x 36" x 3/4"	COULEUR "VINCENT #40 CHAMBERLAIN / CHAMBERLAIN"
La façade verticale en céramique se démontre pour sa circulation	6 SOLIEN MÉTAL, PRÉSENT COULEUR "VINCENT"
ou développement élastique et sa hauteur de développement, en	#40 CHAMBERLAIN / CHAMBERLAIN
utilisant la largeur pour réaliser plusieurs ouvertures en son apt	7 RELEVEMENT MÉTAL, PRÉSENT COULEUR "VINCENT"
également ou à gauche ou à droite de son développement	LEGER
15 BRÈDE DE PIERRE NATURE (ST-VINCENT) GRIS LEGER	8 ALUMINIUM COULEUR GRIS FONCE
2 FENÊTRE EN ALUMINIUM, AVEC VITRE THERMIS CLARLOWE BA	9 PEINTURE - PAINBARD MÉTALLIQUE NOIR PAR VINCENT
COULEUR "VINCENT #40 CHAMBERLAIN / CHAMBERLAIN"	COULEUR "VIN VINCENT #40"
	BT BÉTON

MUR EXTERIEUR AVEC UNE MAÇONNERIE DE 100 MM RECOUVERTE D'UN SYSTÈME CÉRAMIQUE INCOMBUSTIBLE TYP.

LUMENQUAD - PROJECTEUR DEL À CHANGEMENTS DE COULEURS. Des distributions et des optiques: Ultra étroit 5°, Très étroit 6°, Étroit 10°, Moyen 20°, Large 60°, Asymétrique étroit, Wallwash asymétrique.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E3**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE : 24 MAR 2021

DE LA GAUCHETIERE



**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca



1 ELEVATION CLARK PROPOSE  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



LEGENDE DES FINS EXTERIEURS

1 PIERRE NATURE - FACIÈS PRINCIPALE ET VINCENT GRIS LEGER	20 PÊNETRE EN ALUMINIUM, AVEC COULÉE DE TITANUM - THERMOSÉ COULEUR VERRE TEINTE EN BLEU
1A FACIÈS VERTICALES - LE SYSTÈME HERBAYAN K&B Revêtement extérieur en céramique porcelaine, fin écaillée, traitement de surface STONEXEL COULEUR K&B (BRUN CRAMÉ) FORMAT 3 1/4" x 24" x 9"	21 PORTE D'ENTRÉE EN ALUMINIUM AVEC VÊTRE THERMOSÉ ET VÊTRE QUARTZ COULEUR "VINOCE" #40 CHAMBRÉ / CHAMBRÉ / CHAMBRÉ
1B FACIÈS HORIZONTALES - LE SYSTÈME HERBAYAN K&B Revêtement extérieur en céramique porcelaine, fin écaillée, traitement de surface STONEXEL COULEUR K&B (BRUN CRAMÉ) FORMAT 3 1/4" x 36" x 9"	22 SOLAIRE EN MÉTAL PRÉSENT COULEUR "VINOCE" #40 CHAMBRÉ / CHAMBRÉ
2 BRÈCHE DE PIERRE NATURE (ST-VINCENT GRIS LEGER)	23 BARDE CORNÉ EN ALUMINIUM #147
	24 COULEUR "VINOCE" #40 CHAMBRÉ / CHAMBRÉ
	25 SOLAIRE EN MÉTAL PRÉSENT COULEUR "VINOCE" #40 CHAMBRÉ / CHAMBRÉ
	26 REVÊTEMENT MÉTAL PRÉSENT COULEUR "VINOCE" #40 CHAMBRÉ / CHAMBRÉ
	27 ALUMINIUM COULEUR - GRIS FONCÉ
	28 PÊNETREMENT - PANGAU MÉTALLIQUE ACCESS PAR VÊTRE COULEUR - GRIS NÉVÉ 1A / 1B
	BT BÉTON

MUR EXTERIEUR AVEC UNE MAÇONNERIE DE 100 MM RECOUVERTE D'UN SYSTÈME CÉRAMIQUE INCOMBUSTIBLE TYP.

LUMENQUAD - PROJECTEUR DEL À CHANGEMENTS DE COULEURS. Des distributions et des optiques: Ultra étroit 5°, Très étroit 6°, Étroit 10°, Étroit 20°, Moyen 30°, Moyen 40°, Large 60°, Asymétrique étroit, Wallwash asymétrique.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E3**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE : 24 MAR 2021

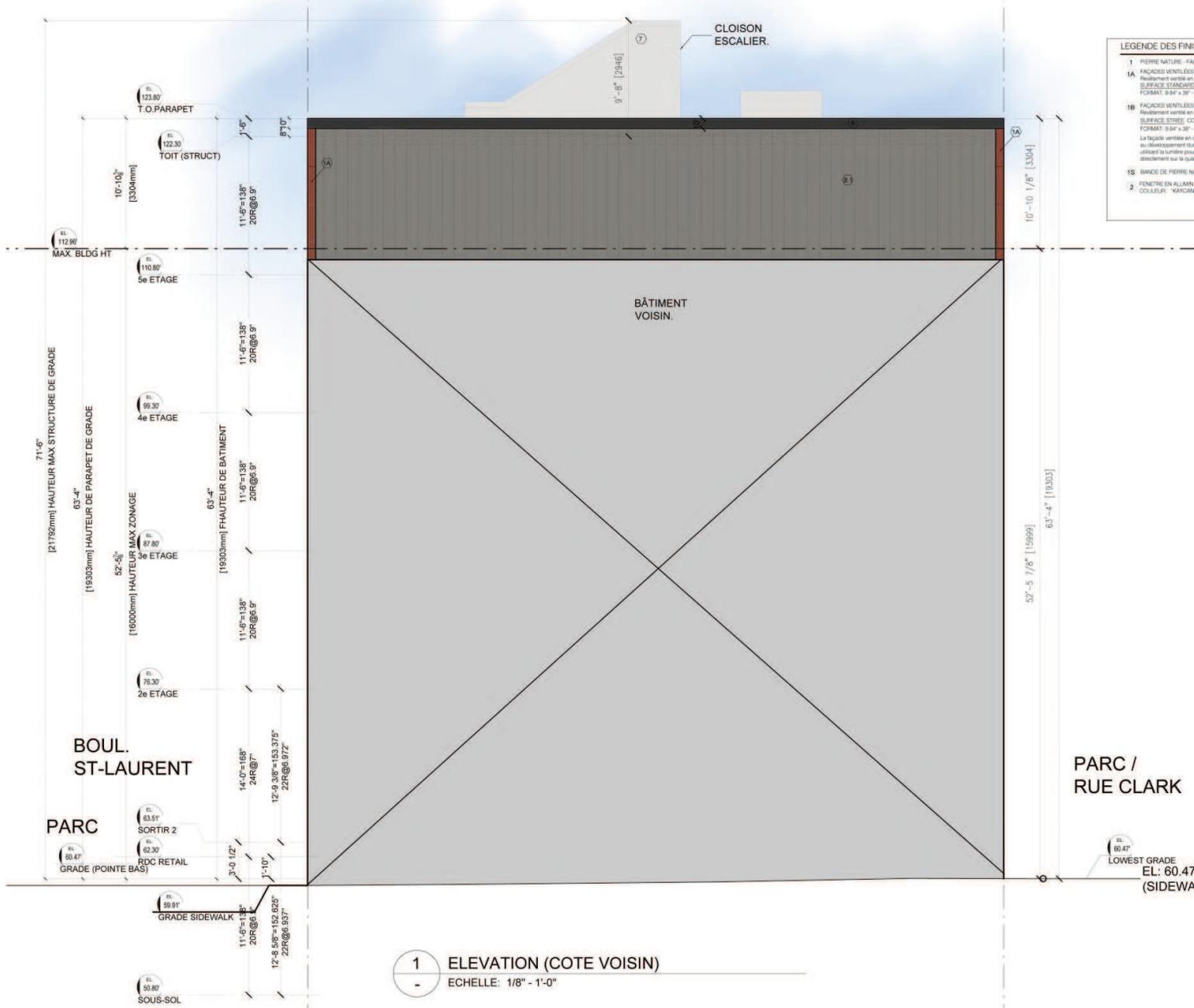


DE LA GAUCHETIERE

**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

1 ELEVATION CLARK PROPOSE  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"



**LEGENDE DES FINIS EXTERIEURS**

1	PIERRE NATURE - FAÇADE PRINCIPALE (ST-VINCENT GRIS LÉGER)	26	FENÊTRE EN ALUMIN. AVEC VERRRES DE TYPHAN - THERMO-COULEUR: VERRRE TENTE EN BLEU
1A	FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTÈME KÉRYTARX K20 Revêtement ventilé en céramique porcelanosa fait mécaniquement SURFACE STAGNÉE. COULEUR: GRIS (BRUN ORANGE) FORMAT: 9'-6" x 3' - 5"	3	PORTE D'ENTRÉE EN ALUMIN. AVEC VERRRE THERMO ET TREMPÉ CLAIR COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
1B	FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTÈME KÉRYTARX K20 Revêtement ventilé en céramique porcelanosa fait mécaniquement SURFACE STAGNÉE. COULEUR: GRIS (BRUN ORANGE FONCÉ) FORMAT: 9'-6" x 3' - 5"	4	SOLIN EN MÉTAL PRÉFERT COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
1S	BANDE DE PIERRE NATURE (ST-VINCENT GRIS LÉGER)	5	GANDE CORPS EN ALUMINUM (S) 457
2	FENÊTRE EN ALUMIN. AVEC VERRRE THERMO CLAIR, LOW-E EN COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL	6	COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
		7	SOLIN EN MÉTAL PRÉFERT COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
		8	REVENEMENT MÉTAL PRÉFERT COULEUR: GRIS LÉGER
		9	ALUMINUM COULEUR: GRIS FONCÉ
		8	REVENEMENT: PANNELAU MÉTALLIQUE AC800 PAR WILCOX
		COULEUR: Zinc naturel 18-528	
		BT	BETON

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E4**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE: 24 MAR 2021



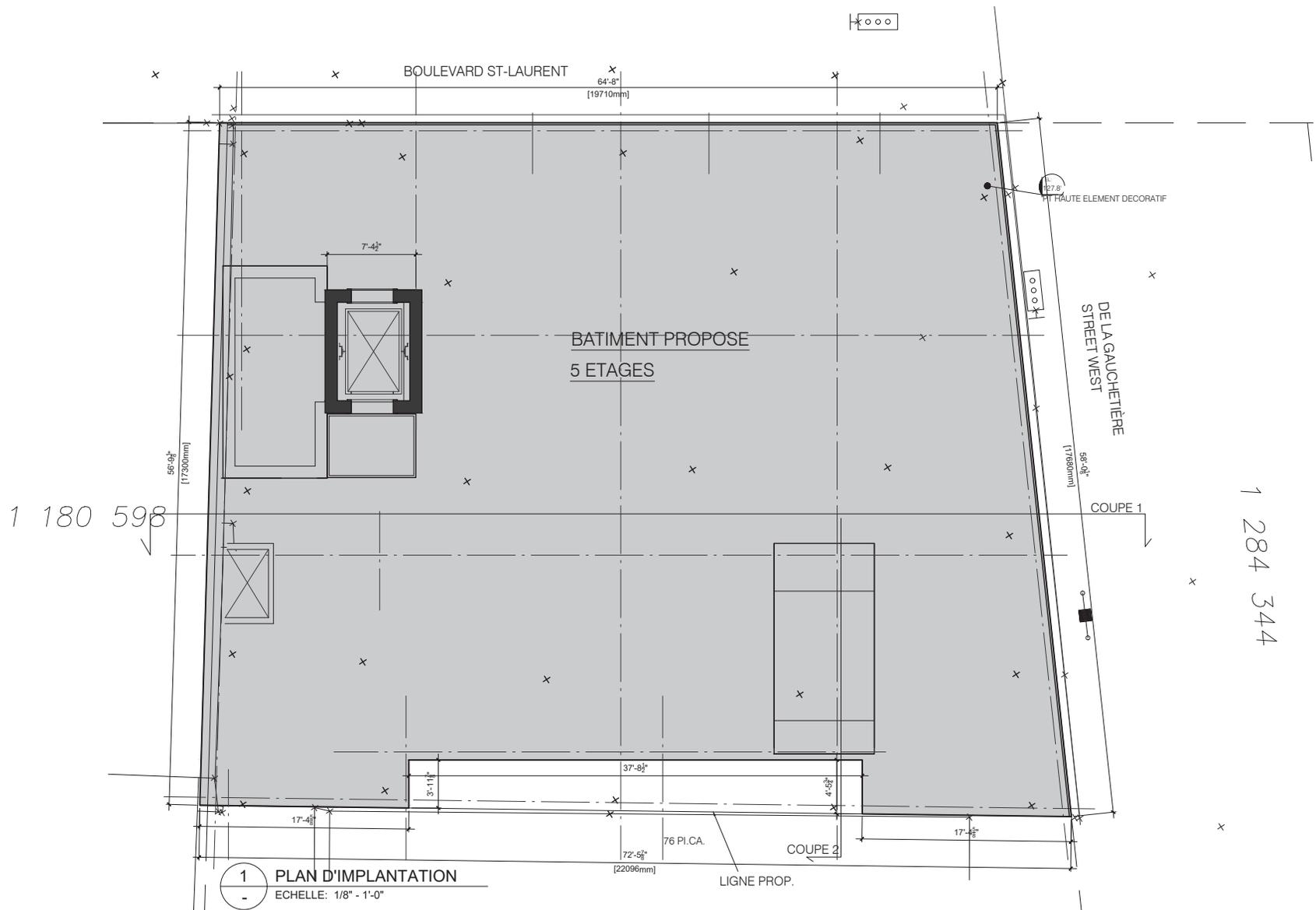
**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

1 ELEVATION (COTE VOISIN)  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"



VILLE DE MONTRÉAL  
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
 30 avril 2021  
 DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
 ET DE LA MOBILITÉ



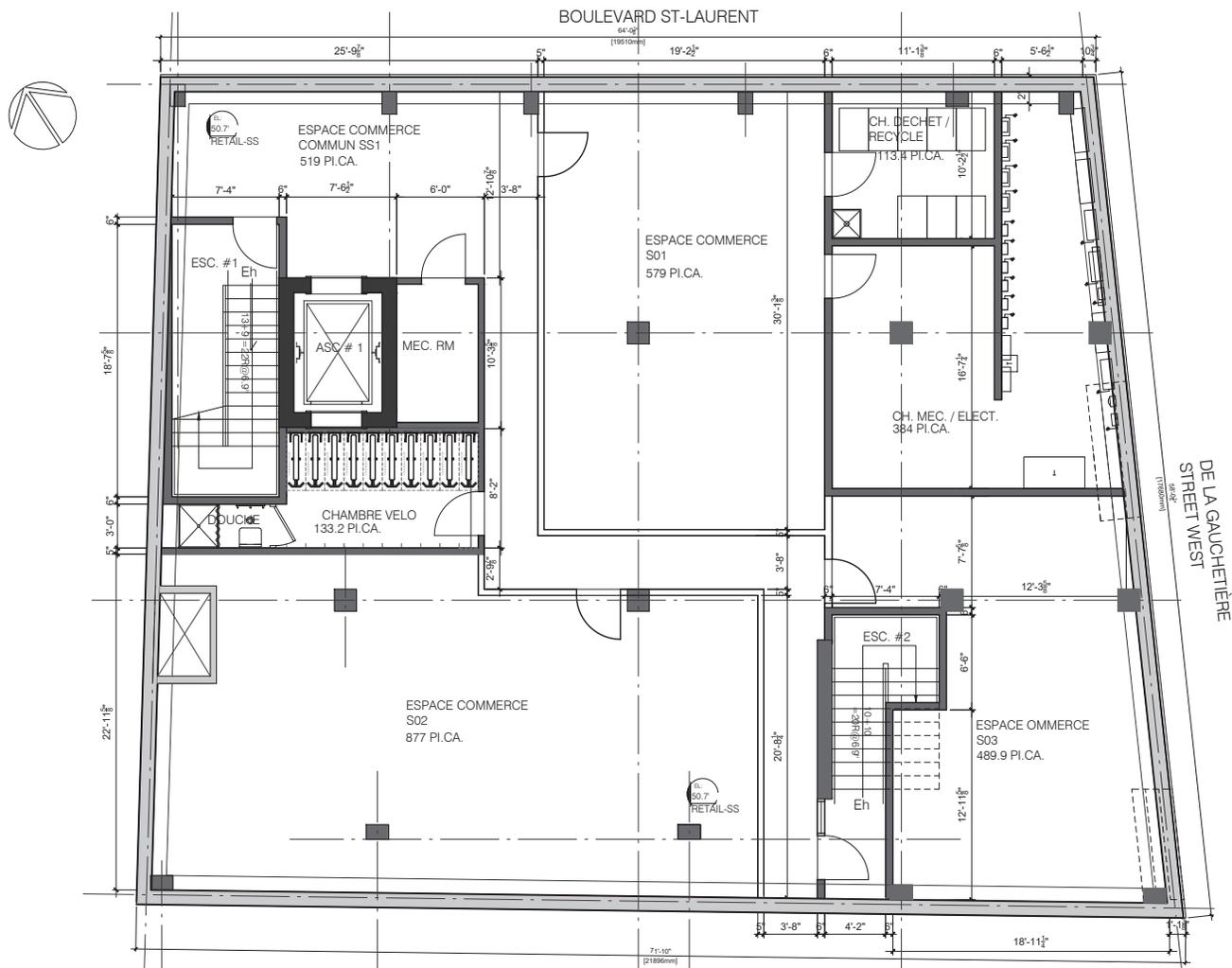
1 PLAN D'IMPLANTATION  
 ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC	<h1>AS</h1>	EMIS POUR PERMIS PROJET: 1212 DATE : 1 AVR 2021
---	-------------	---



**HUI**  
 architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
 Montreal, Quebec H4C 2C7  
 Tél: 514.946.8888  
 Email: hui@hui.ca



1 PLAN SOUS-SOL PROPOSE  
 ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

SOMMAIRE DE SUPERFICIES (USAGE):

SOUS-SOL	M.C.
SUPERFICIE BATIMENT:	364.35
SUPERFICIE ETAGE:	341.33
USAGE:	
ESPACE COMMUN SS1	48.54
ESPACE COMMERCE S01	55.15
ESPACE COMMERCE S02	81.88
ESPACE COMMERCE S03	45.51
ESPACE SERVICE, ESC, ASC.	133.26

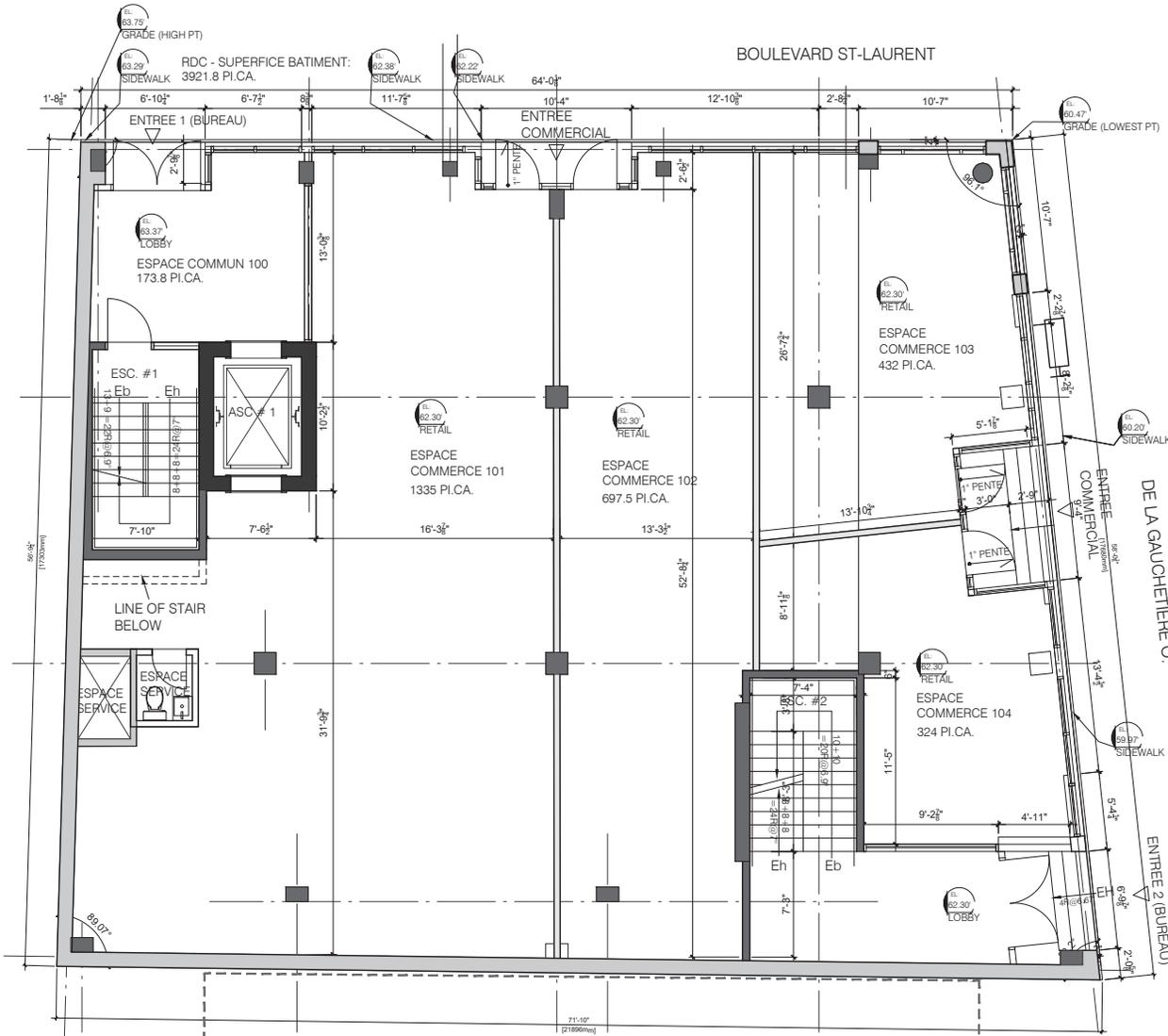
VILLE DE MONTRÉAL  
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
 30 avril 2021  
 DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
 ET DE LA MOBILITÉ



**HUI**  
 architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
 Montreal, Quebec H4C 2C7  
 Tél: 514.946.8888  
 Email: hui@hui.ca

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC	<b>A0</b>	EMIS POUR PERMIS PROJET: 1212 DATE: 1 AVR 2021
---	-----------	--



SOMMAIRE DE SUPERFICIES (USAGE):

RDC	M.C.
SUPERFICIE BATIMENT:	364.35
SUPERFICIE ETAGE (RDC):	351.40
USAGE:	
ESPACE COMMUN 100	48.54
ESPACE COMMERCE 101	124.03
ESPACE COMMERCE 102	64.80
ESPACE COMMERCE 103	40.13
ESPACE COMMERCE 104	30.10
ESPACE SERVICE, ESC, ASC.	56.75

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
  
30 avril 2021  
  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

1 PLAN RDC PROPOSE  
ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

A1

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE: 1 AVR 2021



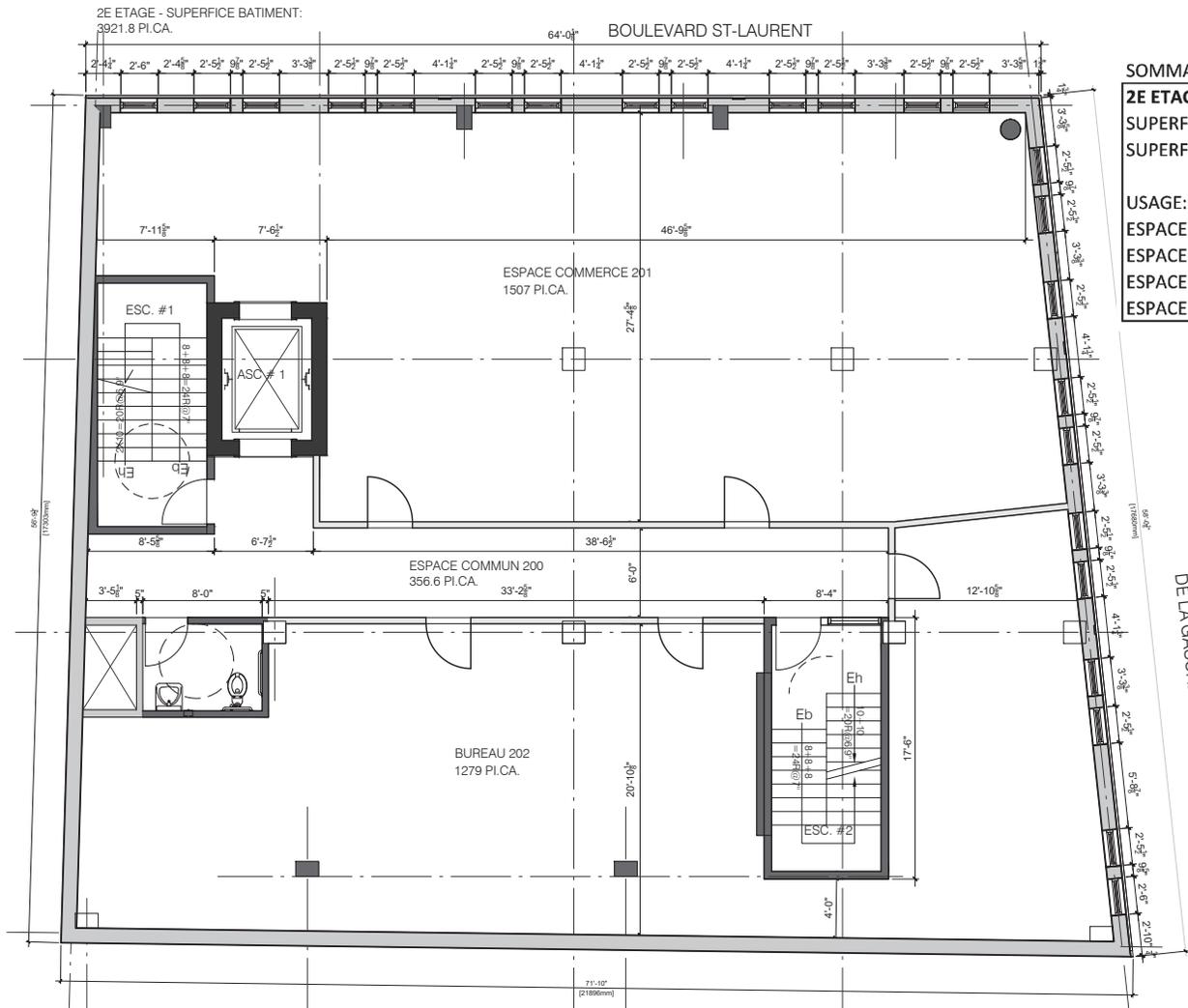
HUI  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



**SOMMAIRE DE SUPERFICIES (USAGE):**

2E ETAGE	M.C.
SUPERFICIE BATIMENT:	364.35
SUPERFICIE 2E ETAGE:	362.46
<b>USAGE:</b>	
ESPACE COMMUN 200	33.13
ESPACE COMMERCE 201	140.00
ESPACE BUREAU 202	118.82
ESPACE SERVICE, ESC, ASC.	72.39

1 PLAN 2e ETAGE PROPOSE  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

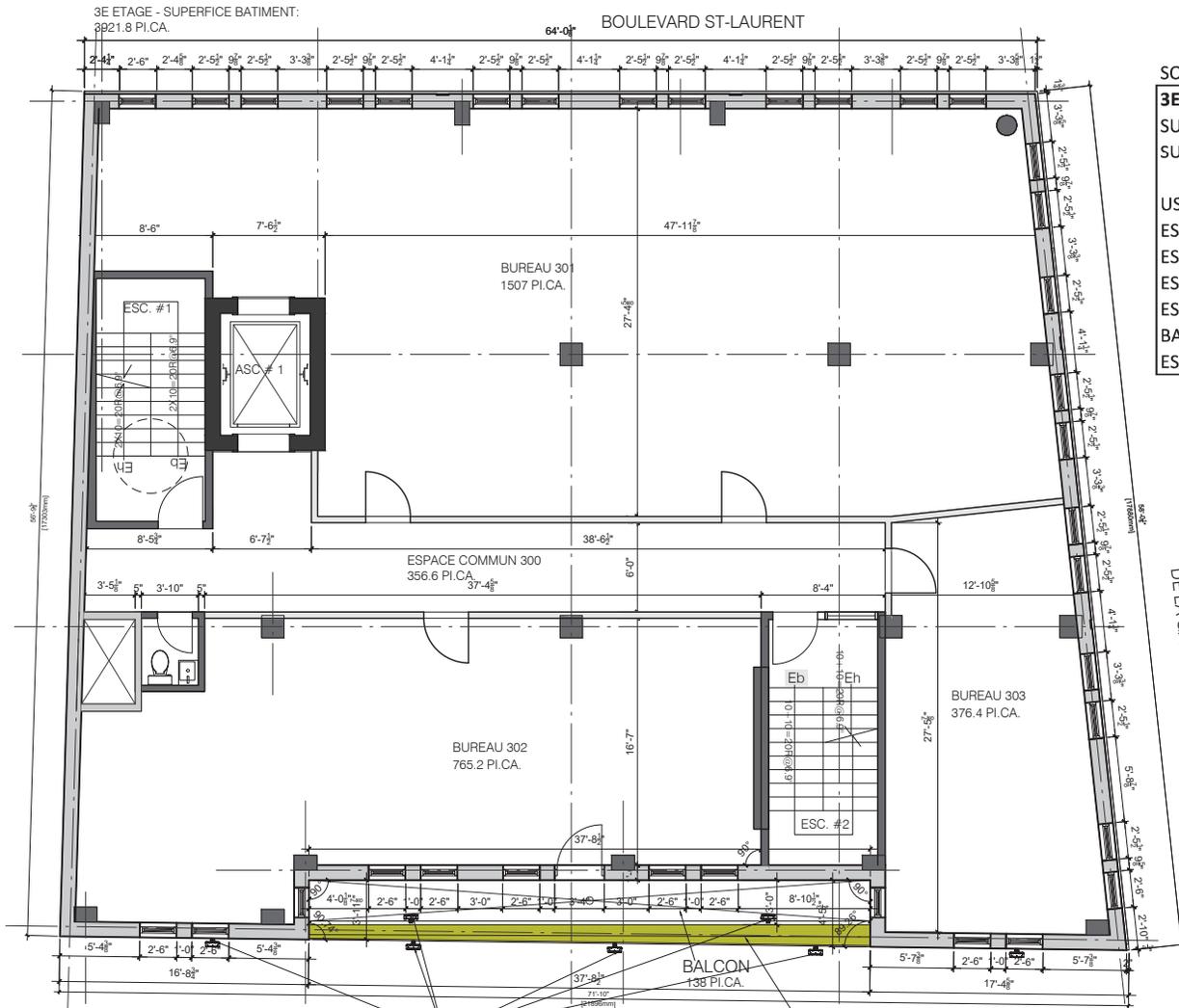
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC	<b>A2</b>	EMIS POUR PERMIS PROJET: 1212 DATE : 1 AVR 2021
---	-----------	---



**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



SOMMAIRE DE SUPERFICIES (USAGE):

3E ETAGE	M.C.
SUPERFICIE BATIMENT:	364.35
SUPERFICIE 3e ETAGE:	347.62
USAGE:	
ESPACE COMMUN 300	33.13
ESPACE BUREAU 301	140.00
ESPACE BUREAU 302	71.09
ESPACE BUREAU 303	34.97
BALCON	12.82
ESPACE SERVICE, ESC, ASC.	72.33

1 PLAN 3e ETAGE PROPOSE  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

LUMENQUAD - PROJECTEUR DEL À CHANGEMENTS DE COULEURS. Des distributions et des optiques: Ultra étroit 5°, Très étroit 6°, Étroit 10°, Étroit 20°, Moyen 30°, Moyen 40°, Large 60°, Asymétrique étroit, Wallwash asymétrique.

PLANTE VERTICALE QUATRE SAISONS MODULE SUR CADRE ALUMIN. TYP.  
DES ESPÈCES DE VÉGÉTAUX GRIMPANTS :  
PARTHENOCISSUS QUIQUEFOLIA  
PARTHENOCISSUS TRICUSPIDATA  
VITIS RIPARIA

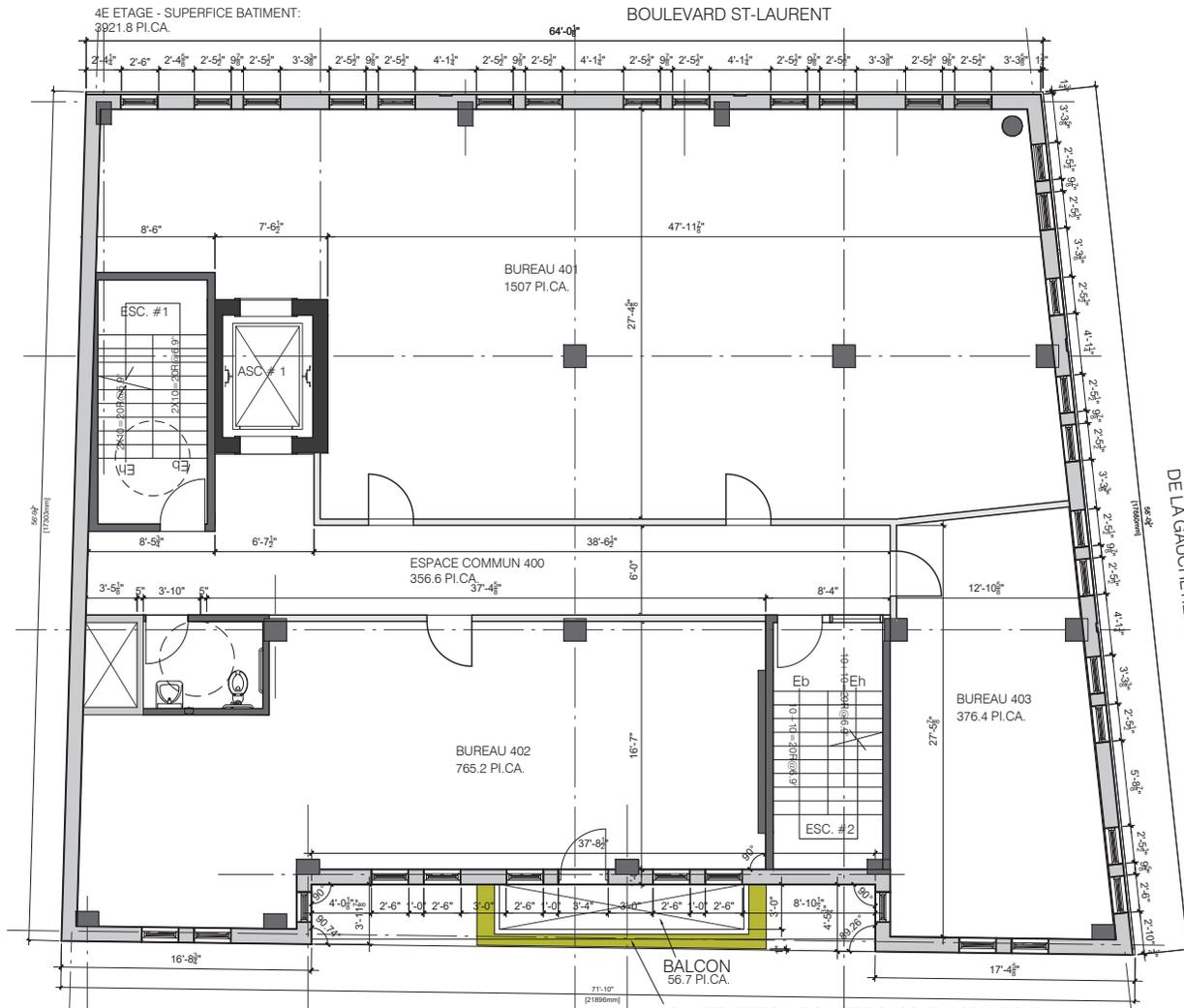
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**A3**  
EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE: 1 AVR 2021



**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca



1 PLAN 4e ETAGE PROPOSE  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

PLANTE VERTICALE QUATRE SAISONS MODULE SUR CADRE ALUMIN. TYP.  
DES ESPÈCES DE VÉGÉTAUX GRIMPANTS :  
PARTHENOCISSUS QUIQUEFOLIA  
PARTHENOCISSUS TRICUSPIDATA  
VITIS RIPARIA

SOMMAIRE DE SUPERFICIES (USAGE):

4E ETAGE	M.C.
SUPERFICIE BATIMENT:	364.35
SUPERFICIE 4e ETAGE:	347.62
USAGE:	
ESPACE COMMUN 400	33.13
ESPACE BUREAU 401	140.00
ESPACE BUREAU 402	71.09
ESPACE BUREAU 403	34.97
BALCON EXTERIEUR	12.82
ESPACE SERVICE, ESC, ASC.	72.33

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

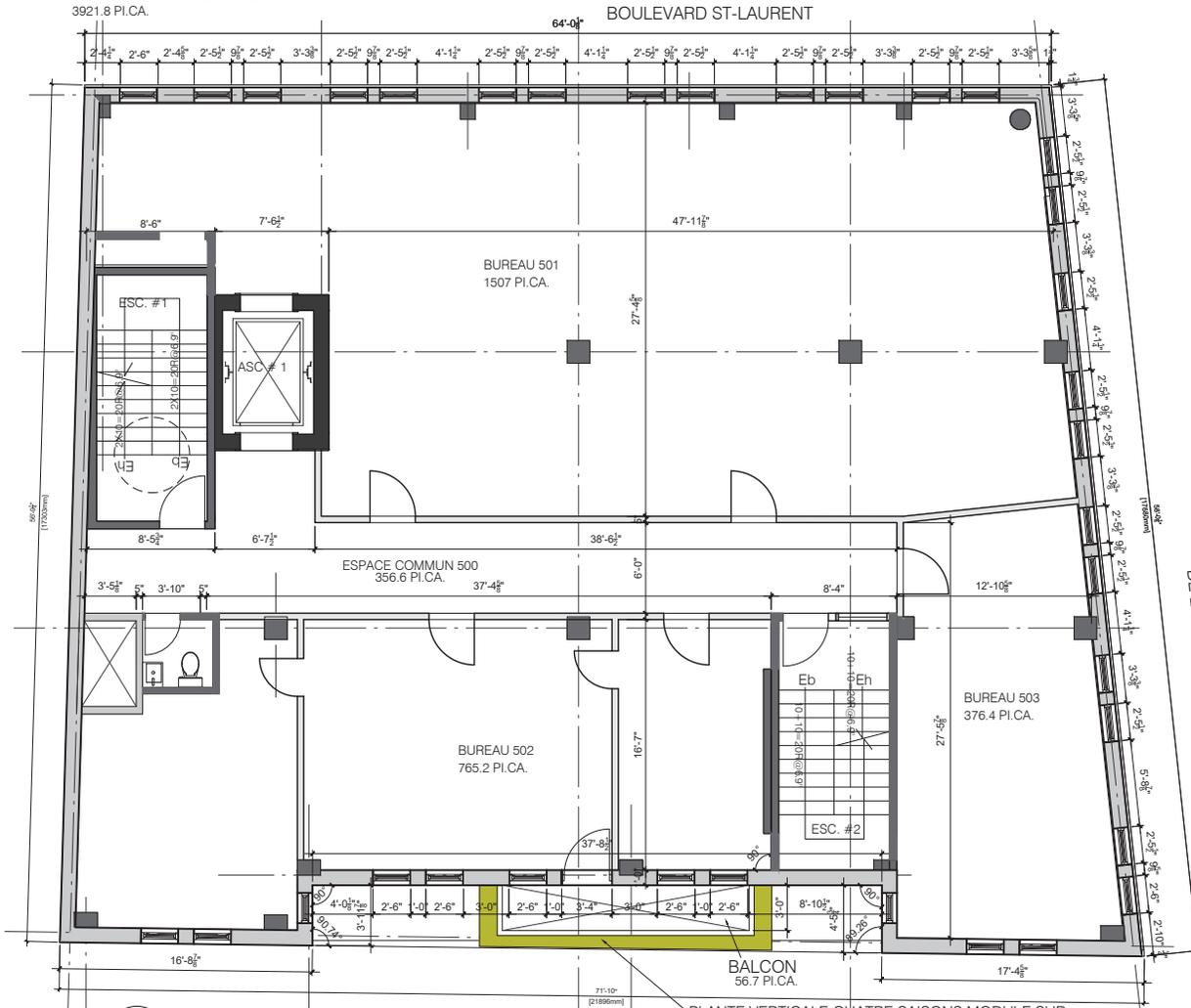


**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC	<b>A4</b>	EMIS POUR PERMIS PROJET: 1212 DATE: 1 AVR 2021
---	-----------	--

5E ETAGE - SUPERFICE BATIMENT:  
3921,8 PI.CA.



1 PLAN 5e ETAGE PROPOSE  
- ECHELLE: 1/8" = 1'-0"

PLANTE VERTICALE QUATRE SAISONS MODULE SUR CADRE ALUMIN. TYP.  
DES ESPÈCES DE VÉGÉTAUX GRIMPANTS :  
PARTHENOCCISSUS QUIQUEFOLIA  
PARTHENOCCISSUS TRICUSPIDATA  
VITIS RIPARIA

SOMMAIRE DE SUPERFICIES (USAGE):

5E ETAGE	M.C.
SUPERFICE BATIMENT:	364.35
SUPERFICE 5e ETAGE:	347.62
USAGE:	
ESPACE COMMUN 500	33.13
ESPACE BUREAU 501	140.00
ESPACE BUREAU 502	71.09
ESPACE BUREAU 503	34.97
BALCON EXTERIEUR	12.82
ESPACE SERVICE, ESC, ASC.	72.33

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
  
30 avril 2021  
  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



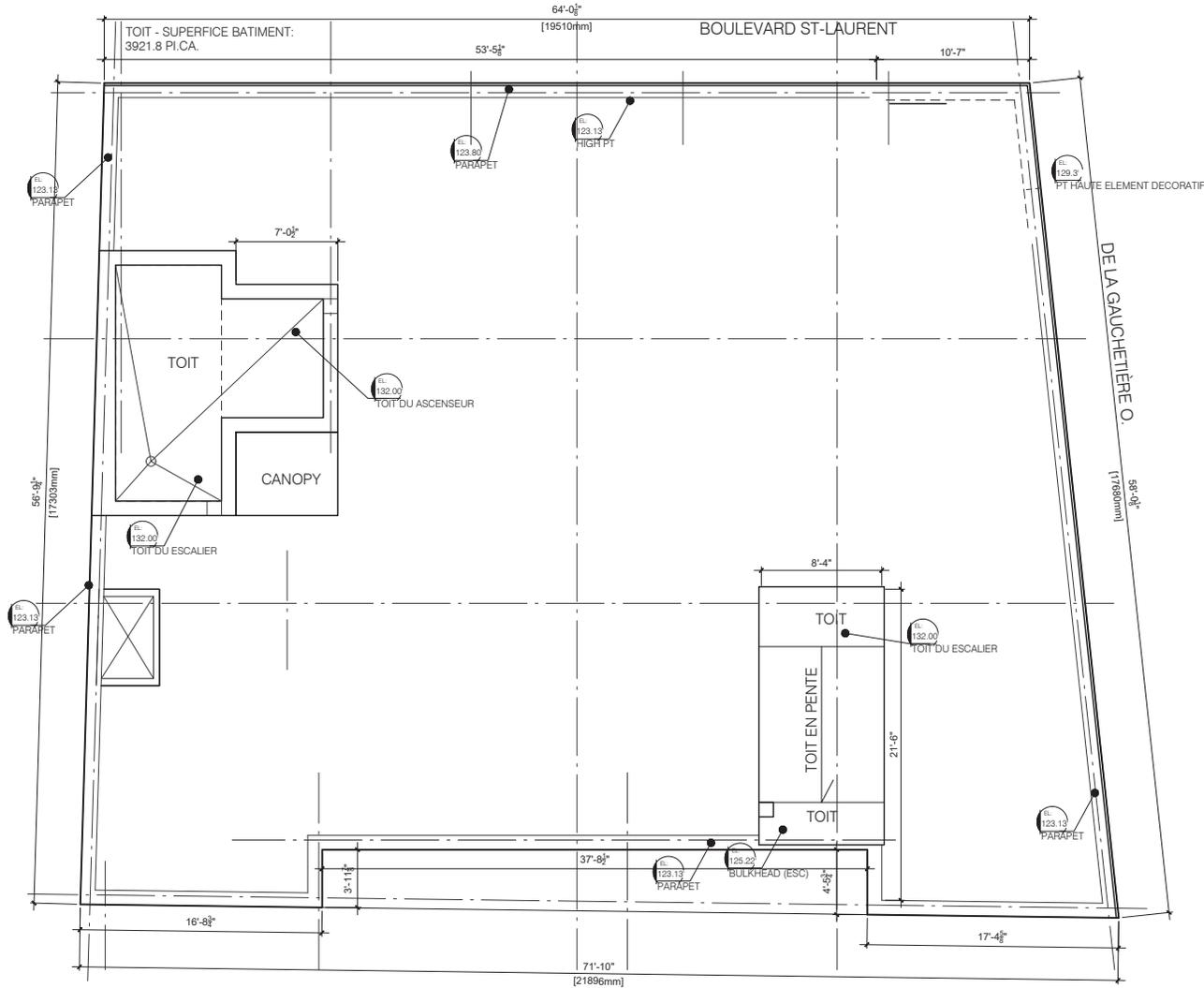
**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**A5**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE: 1 AVR 2021



VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

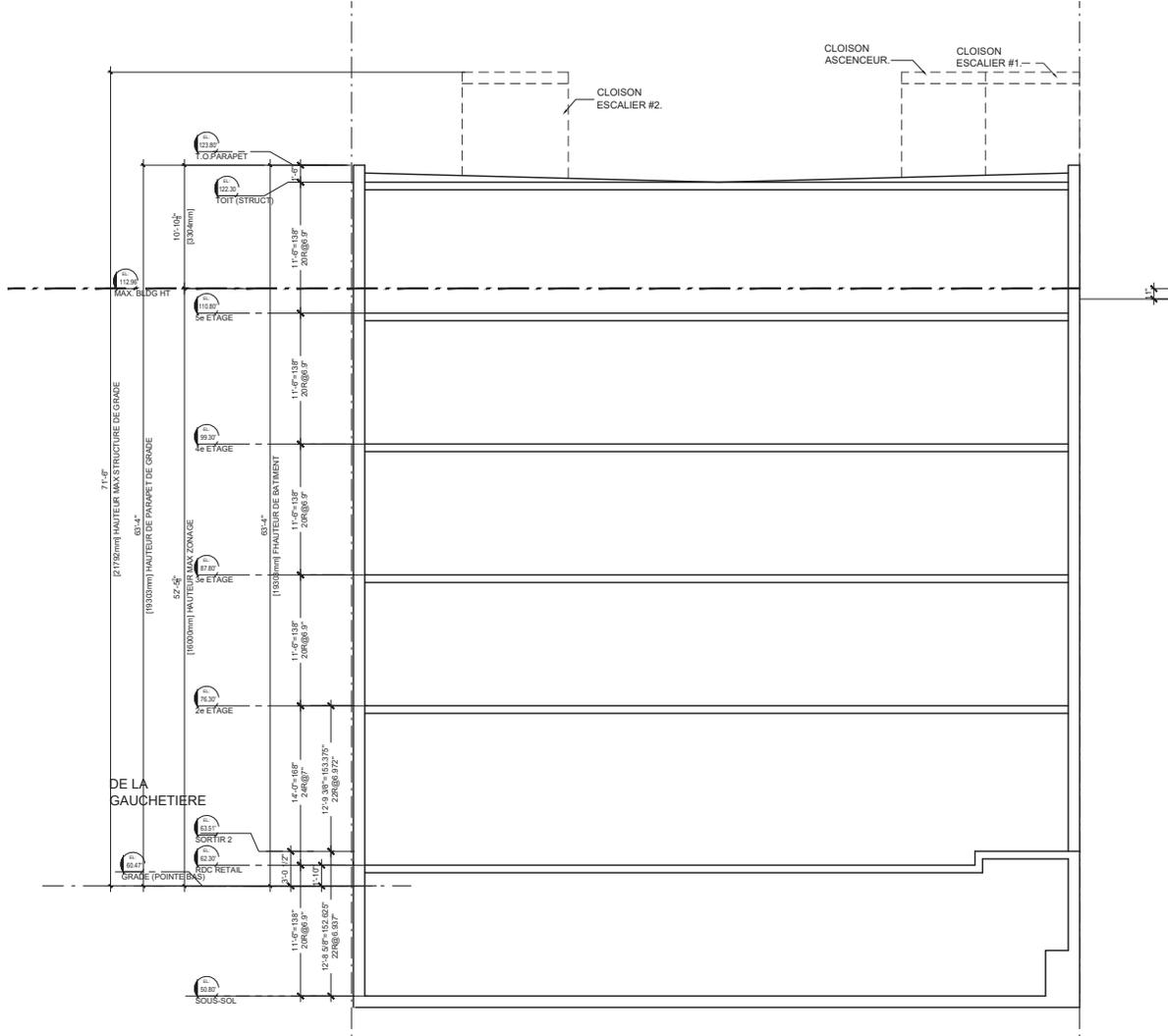
1 PLAN DU TOIT PROPOSE (NIVEAU CLOISON DES ESCALIERS)  
- ECHELLE: 1/8" - 1'-0"



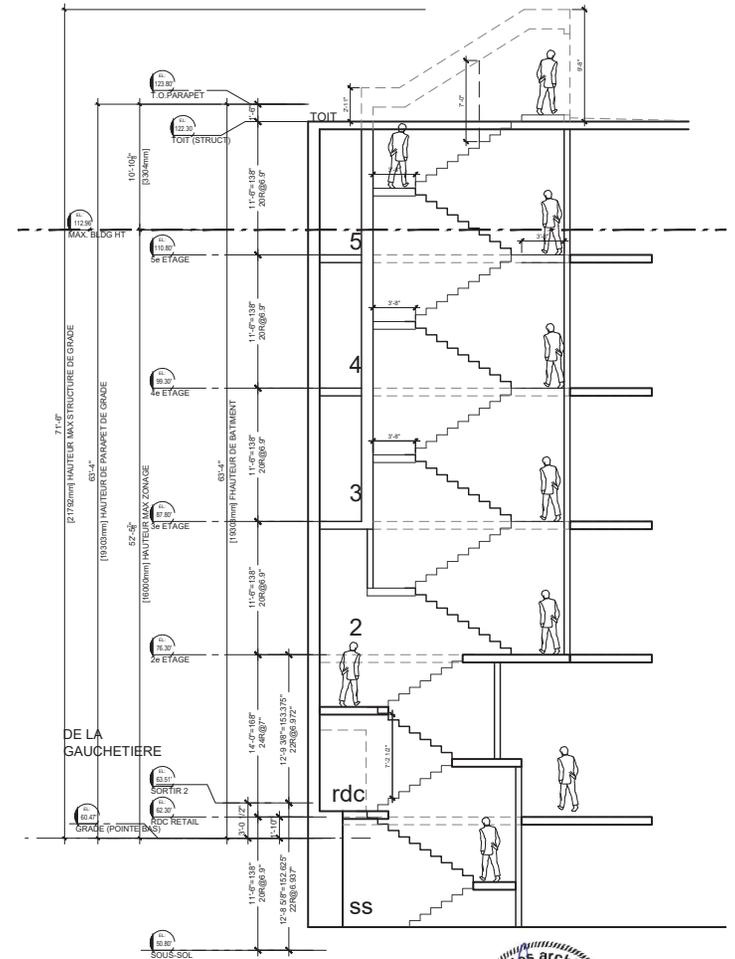
**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC	<b>A7</b>	<u>EMIS POUR PERMIS</u> PROJET: 1212 DATE : 1 AVR 2021
---	-----------	--



1 COUPE 1  
- ECHELLE: 3/32" - 1'-0"



1 COUPE 2  
- ECHELLE: 3/32" - 1'-0"

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**C1**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE : 1 AVR 2021

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

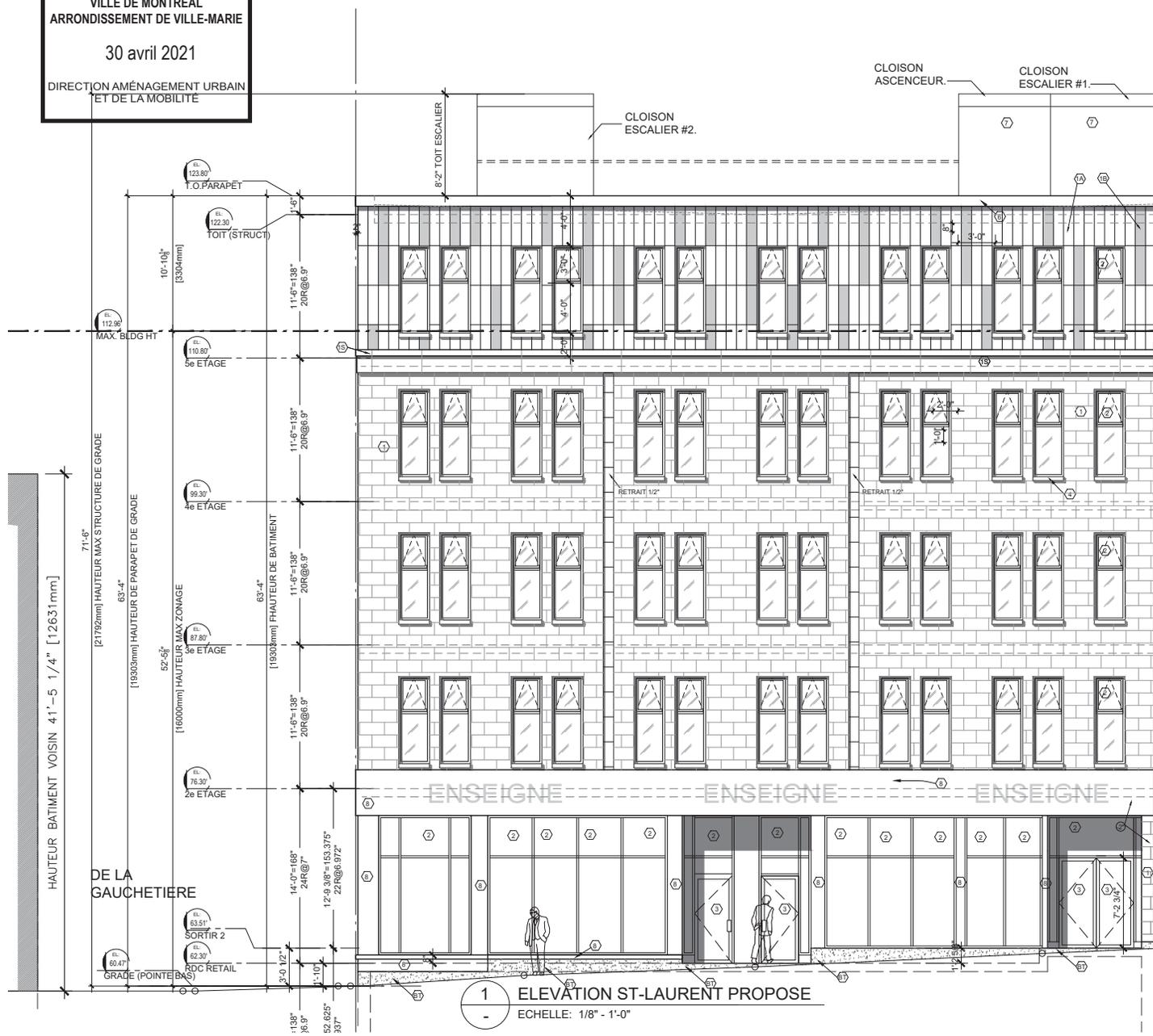
30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E1**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE : 1 AVR 2021



LEGENDE DES FINIS EXTERIEURES

① PIERRE NATURE - FAÇADE PRINCIPALE (ST-VINCENT GRIS LEGER)	⑭ FENÊTRE EN ALUM. AVEC VERRES DE TYPAN - THERMOS COULEUR VERRE TÊTÉ EN BLEU
② FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTEME KERATINUM K20 Revêtement ventilé en aluminium avec isolation thermique. SURFACE STRIÉE COULEUR #622 (BRUN ORANGE) FORMAT: 9'84" x 38" - 50"	⑮ PORTE D'ENTRÉE EN ALUMINIUM AVEC VERRE THERMOS ET TREPPE CLAIR COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
③ FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTEME KERATINUM K20 Revêtement ventilé en aluminium avec isolation thermique. SURFACE STRIÉE COULEUR #621 (BRUN ORANGE FONCÉ) FORMAT: 9'84" x 38" - 50"	⑯ SOLIN EN METAL PREPINT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
④ La façade ventilée en aluminium se démarque par sa contribution au développement durable et au respect de l'environnement, en utilisant la lumière pour créer les plus beaux environnements de qui agit directement sur la qualité de l'air de son micro-climat.	⑰ SOLIN EN METAL PREPINT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
⑤ BANDE DE PIERRE NATURE (ST-VINCENT GRIS LEGER)	⑱ REVÊTEMENT METAL PREPINT COULEUR GRIS LEGER
⑥ FENÊTRE EN ALUM. AVEC VERRE THERMOS CLAIR LOW-E #4 COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL	⑳ ALUMINIUM COULEUR: GRIS FONCÉ
⑦ GARDE-CORPS EN ALUMINIUM @ 47° COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL	㉑ REVÊTEMENT - PANNELAU MÉTALLIQUE A2000 PAR VICWEST COULEUR: Zinc naturel 18-1028
⑧ REVÊTEMENT METAL PREPINT COULEUR GRIS LEGER	㉒ BETON



1 ELEVATION ST-LAURENT PROPOSE  
ECHELLE: 1/8" - 1'-0"



architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca



**LEGENDE DES FINIS EXTERIEURS**

1 PIERRE NATURE - FAÇADE PRINCIPALE (ST-VINCENT GRIS LEGER)	29 FENETRE EN ALUMIN. AVEC VERRES DE TYMPAN - THERMOS COULEUR: VERRE TENTE EN BLEU
4A FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTEME KERATIMIN K20 Revêtement ventilé en céramique porcelaine fixé mécaniquement. SURFACE STANDARD: COULEUR 6232 (BRUN-ORANGE) FORMAT: 32 3/8" x 25" x 5/8"	30 PORTE D'ENTREE EN ALUMINUM AVEC VERRE THERMOS ET PIERRE CLAIR COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
4B FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTEME KERATIMIN K20 Revêtement ventilé en céramique porcelaine fixé mécaniquement. SURFACE STRIÉE: COULEUR 6231 (BRUN-ORANGE FONCE) FORMAT: 32 3/8" x 25" x 5/8"	4 SOULIN EN METAL PRESENT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
La façade ventilée en céramique se démarque pour sa contribution au développement durable et au respect de l'environnement, en utilisant la lumière pour capturer les polluants environnants ou qui agit directement sur la qualité de l'air de son micro-climat.	
15 BANDE DE PIERRE NATURE (ST-VINCENT GRIS LEGER)	5 GARDE CORPS EN ALUMINUM @ 4"
2 FENETRE EN ALUMIN. AVEC VERRE THERMOS CLAIR LOW-E R4 COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL	7 COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
	6 SOULIN EN METAL PRESENT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
	8 REVÊTEMENT METAL PRESENT COULEUR GRIS LEGER
	9 ALUMINUM COULEUR: GRIS FONCE
	11 REVÊTEMENT - PANNELAU MÉTALLIQUE AD300 PAR VICWEST. COULEUR: Zinc naturel 18-1059
	87 BETON

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

30 avril 2021

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E2**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE: 1 AVR 2021



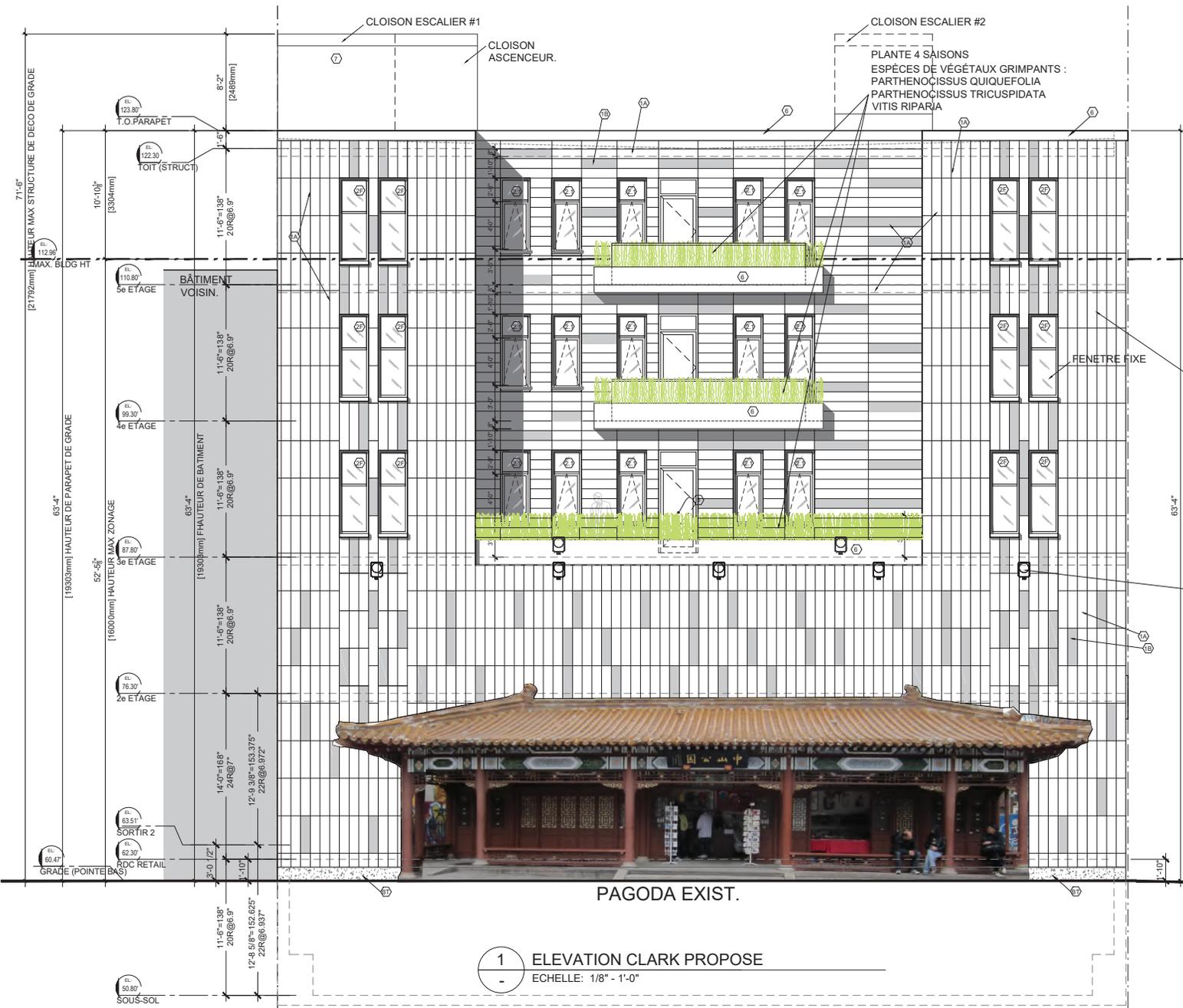
ST-LAURENT

LOWEST GRADE  
EL: 60.47'  
(SIDEWALK)

1 ELEVATION DE LA GAUCHETIERE PROPOSE  
ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca



**LEGENDE DES FINIS EXTERIEURS**

1 PIERRE NATURE - FACADE PRINCIPALE (ST VINCENT GRIS LEDER)	16 PINETTE EN ALUMINUM AVEC VERRIS DE TYPANAL - THERMOS COULEUR VERRE TENTE EN BLEU
2 FACADES VENTILEES - LE SYSTEME KERATIN VSD	17 SORTIE D'ENTREE EN ALUMINUM AVEC VERRIS THERMOS ET BREVETS CLAIR COULEUR "NACRAY #48 CHARBON / CHARCOAL"
3 Revêtement exterieur en céramique porcelaine feu coloré (format standard) COULEUR 620 (BRUN ORANGE) FORMAT 9.84 x 36" x 36"	18 SOLIN EN METAL PREPENT COULEUR "NACRAY #48 CHARBON / CHARCOAL"
4 FACADES VENTILEES - LE SYSTEME KERATIN VSD	19 GARDE CORPS EN ALUMINUM Ø 47
5 Revêtement exterieur en céramique porcelaine feu coloré (format étroit) COULEUR 601 (BRUN ORANGE FONCE) FORMAT 9.84 x 36" x 36"	20 COULEUR "NACRAY #48 CHARBON / CHARCOAL"
6 La façade ventilée en céramique se démarque par sa contribution au développement durable et au respect de l'environnement, en utilisant la lumière pour créer les pollures environnementales qui agit directement sur la qualité de l'air de son environnement.	21 REVÊTEMENT METAL PREPENT COULEUR GRIS LEDER
7 BANDE DE PIERRE NATURE (ST VINCENT GRIS LEDER)	22 ALUMINUM COULEUR GRIS FONCE
8 PINETTE EN ALUMINUM AVEC VERRIS THERMOS CLAIR LOW E R4 COULEUR "NACRAY #48 CHARBON / CHARCOAL"	23 REVÊTEMENT - PANNELAU METALLIQUE ADD00 PAR VICHESIT COULEUR "NACRAY #48 CHARBON / CHARCOAL"
	24 METON

MUR EXTERIEUR AVEC UNE MAÇONNERIE DE 100 MM RECOUVERTE D'UN SYSTEME CERAMIQUE INCOMBUSTIBLE TYP.

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN ET DE LA MOBILITÉ

LUMENQUAD - PROJECTEUR DEL À CHANGEMENTS DE COULEURS. Des distributions et des optiques: Ultra étroit 5°, Très étroit 6°, Étroit 10°, Étroit 20°, Moyen 30°, Moyen 40°, Large 60°, Asymétrique étroit, Wallwash asymétrique.

DEVELOPPMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E3**

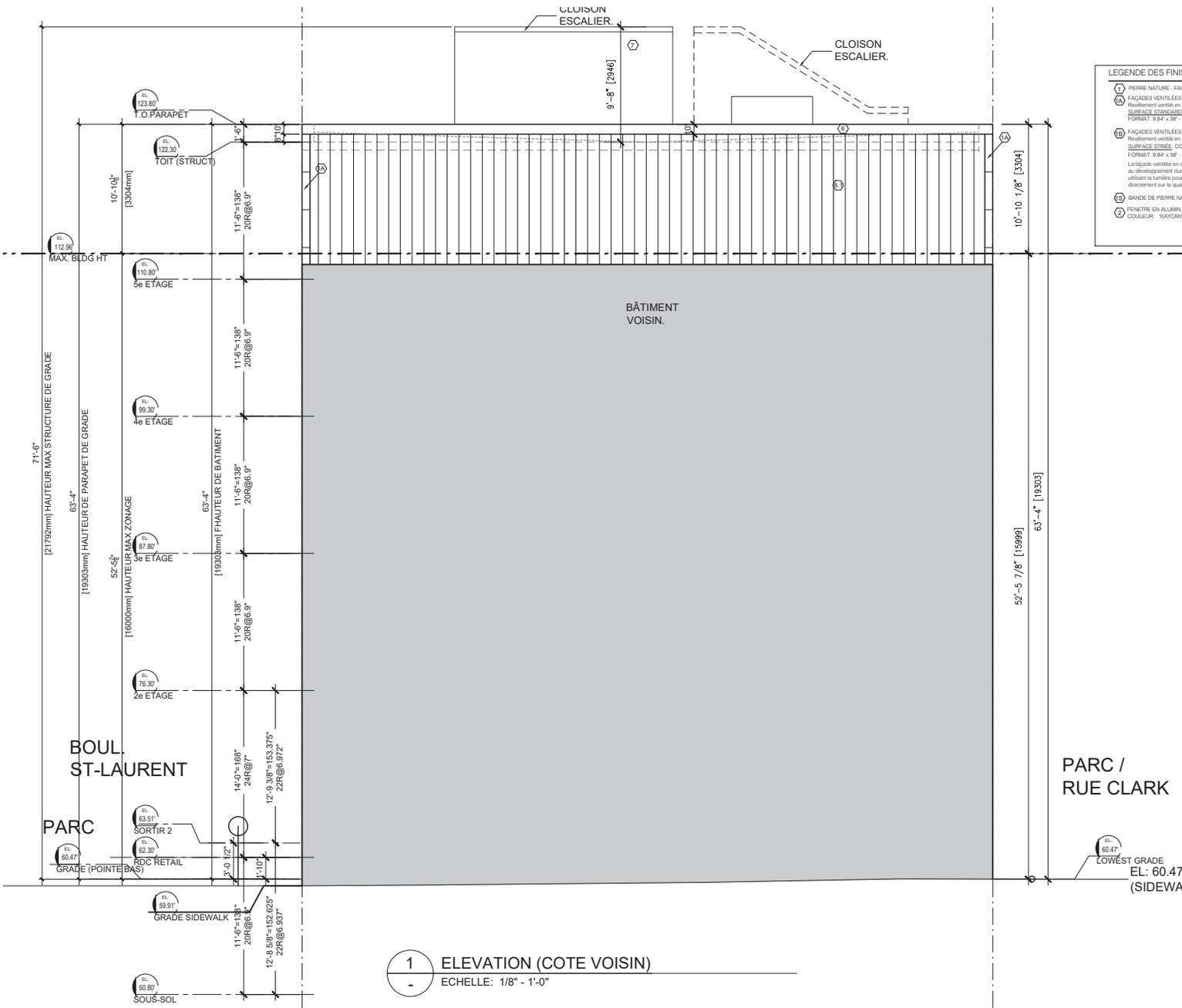
EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE: 1 AVR 2021



DE LA GAUCHETIERE

1 ELEVATION CLARK PROPOSE  
ECHELLE: 1/8" - 1'-0"

HUI architecte  
4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca



**LEGENDE DES FINIS EXTERIEURES**

① PIERRE NATURE - FAÇADE PRINCIPALE (ST-VINCENT GRIS LEGER)	②③ FENÊTRE EN ALUMIN. AVEC VERRES DE TYPAN - THERMOIS COULEUR: VERRE TÊTÉ EN BLEU
② FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTÈME KERATWIN K20 Revêtement ventilé en céramique/aluminium fait métacoulement. SURFACE STANDEAL, COULEUR 6202 (BRUN-ORANGE) FORMAT: 9.84" x 38" x 50"	④ PORTE D'ENTRÉE EN ALUMINIUM AVEC VERRE THERMO ET THERMO CLAIR COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
③ FAÇADES VENTILÉES - LE SYSTÈME KERATWIN K20 Revêtement ventilé en céramique/aluminium fait métacoulement. SURFACE STANDEAL, COULEUR 6202 (BRUN-ORANGE) FORMAT: 9.84" x 38" x 50"	⑤ SOLIN EN METAL PREPENT COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
④ La façade ventilée en céramique se démarque pour sa contribution au développement durable et au respect de l'environnement, en utilisant la lumière pour capter les polluants environnants ce qui agit directement sur la qualité de l'air de son micro-climat.	⑥ GARDE-CORPS EN ALUMINIUM @ 42" COULEUR "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL
⑤ BANDE DE PIERRE NATURE (ST-VINCENT GRIS LEGER)	⑦ REVÈTEMENT METAL PREPENT COULEUR GRIS ZÉSSER
⑥ FENÊTRE EN ALUMIN. AVEC VERRE THERMOIS CLAIR LOW-E R4 COULEUR: "KAYCAN" #49 CHARBON / CHARCOAL	⑧ ALUMINIUM COULEUR: GRIS FONCE
	⑨ REVÈTEMENT - PANNEAU MÉTALLIQUE A23300 PARVICREST COULEUR: Zinc naturel 18-1028
	⑩ BÉTON

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

**E4**

EMIS POUR PERMIS  
PROJET: 1212  
DATE: 1 AVR 2021



**HUI**  
architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
Montreal, Quebec H4C 2C7  
Tél: 514.946.8888  
Email: hui@hui.ca

1 ELEVATION (COTE VOISIN)  
ECHELLE: 1/8" = 1'-0"



1 ELEVATION DE LA GAUCHETIÈRE - VISION DES PIÉTONS AU NIVEAU DE LA RUE  
 -- ECHELLE: 1/16"=1'-0"



2 ELEVATION ST-LAURENT - VISION DES PIÉTONS AU NIVEAU DE LA RUE  
 -- ECHELLE: 1/16"=1'-0"

VILLE DE MONTRÉAL  
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
 30 avril 2021  
 DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
 ET DE LA MOBILITÉ



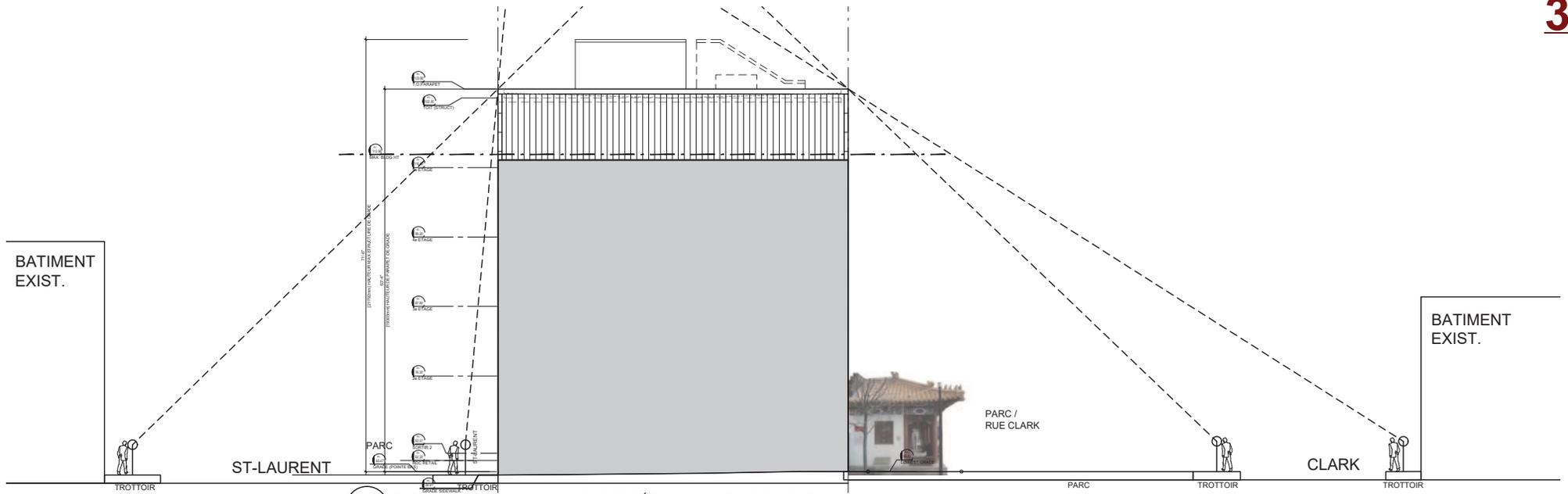
**HUI**  
 architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
 Montreal, Quebec H4C 2C7  
 Tél: 514.946.8888  
 Email: hui@hui.ca

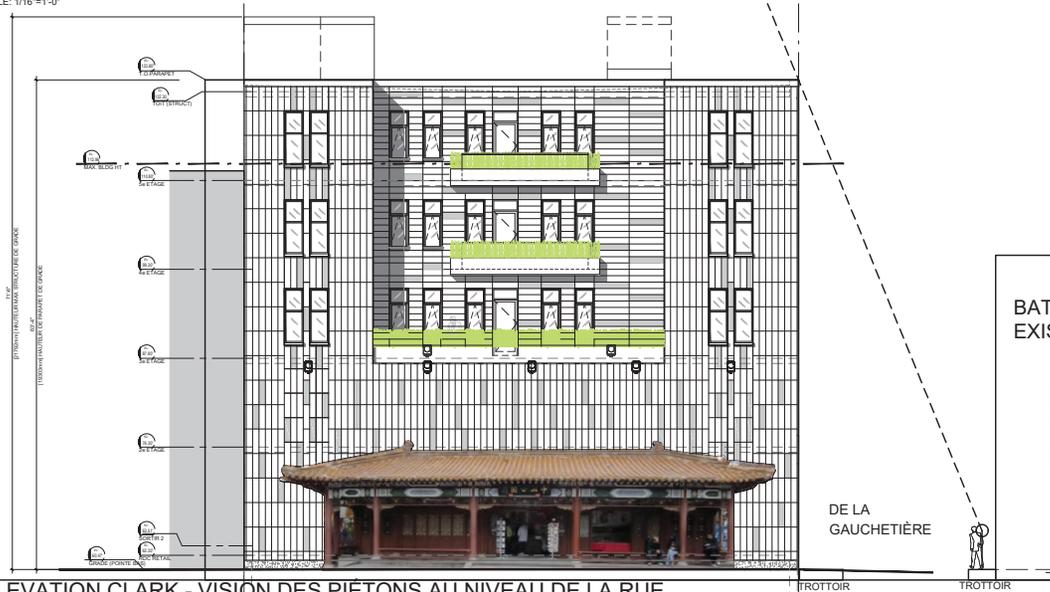
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

EV1

EMIS POUR PERMIS  
 PROJET: 1212  
 DATE: 1 AVR 2021



1 ELEVATION (COTE VOISIN) - VISION DES PIÉTONS AU NIVEAU DE LA RUE  
 ECHELLE: 1/16"=1'-0"



2 ELEVATION CLARK - VISION DES PIÉTONS AU NIVEAU DE LA RUE  
 ECHELLE: 1/16"=1'-0"

VILLE DE MONTRÉAL  
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
 30 avril 2021  
 DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
 ET DE LA MOBILITÉ



**HUI**  
 architecte

4710, rue Saint-Ambroise, Bureau 145  
 Montréal, Québec H4C 2C7  
 Tél: 514.946.8888  
 Email: hui@hui.ca

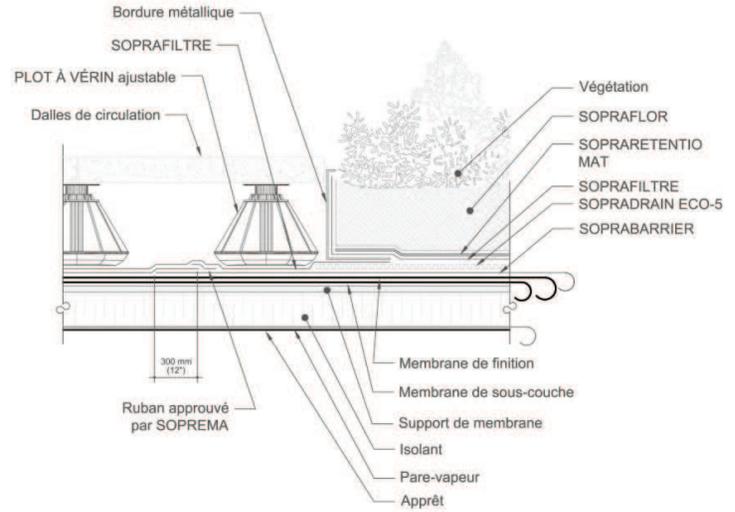
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL  
 1050 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, QUEBEC

EV2

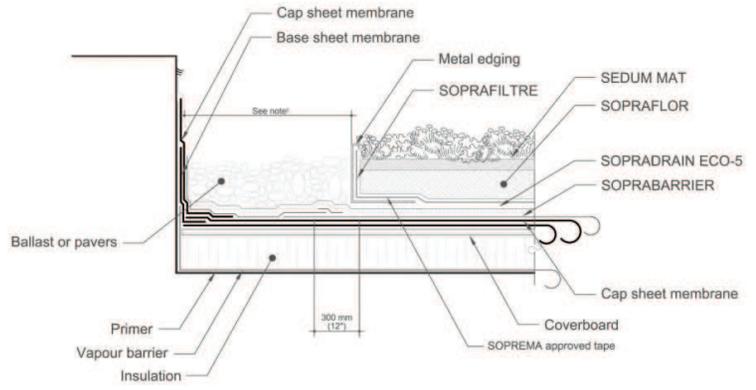
EMIS POUR PERMIS  
 PROJET: 1212  
 DATE : 1 AVR 2021

TABLEAU DE PLANTATION				
CLÉ	NOM LATIN	FORMAT	TAUX DE PLANTATION	SUPERFICIE pi2
AS	<i>Allium schoenoprasum</i>	9 cm	1.5p/pi2	57
CA	<i>Calamagrostis acutiflora 'karl'</i>	13 cm	1p/pi2	41
SM	<i>Sedum mats</i>	- cm	1p/pi2	1480

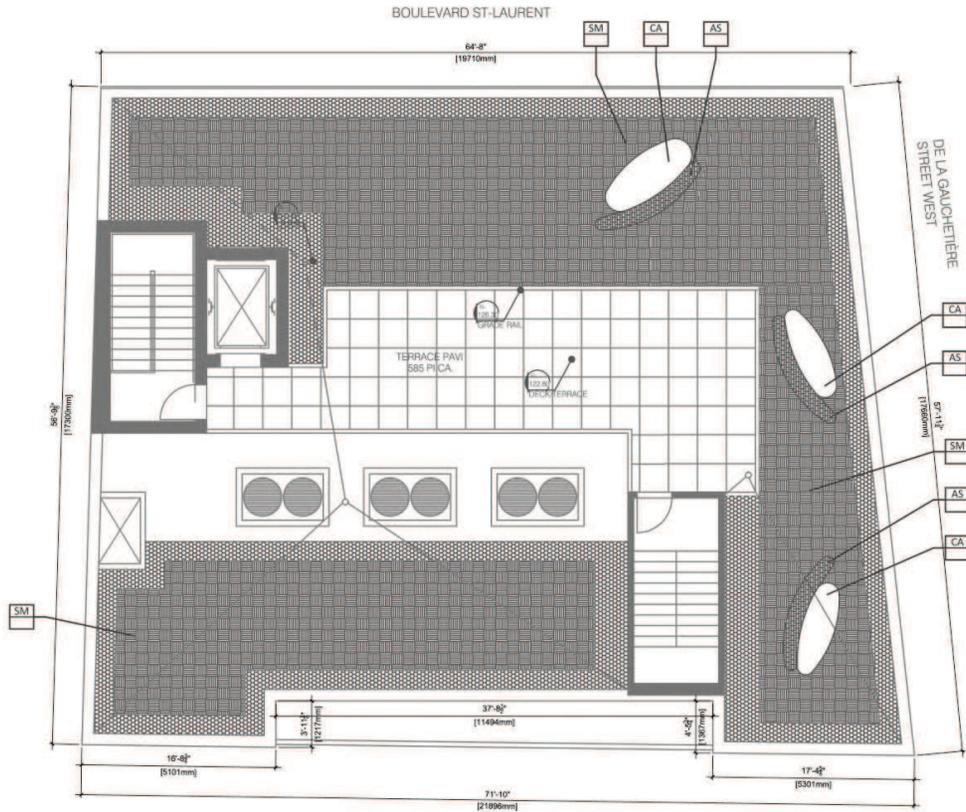
VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
  
30 avril 2021  
  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



Note: Pour un système EXTENSIF, un matelas capillaire SOPRARETENTIO MAT est optionnel mais pourrait être nécessaire, demander à votre représentant SOPRANATURE pour avoir des conseils sur le besoin d'eau de la végétation.



Note: Provide vegetation-free zone at the base of upstands, around drains and roof projections as per applicable standards.  
Note: SOPRARETENTIO MAT capillary mat may be necessary, ask your Sopranature representative for advices on plants water needs.



NIVEAU TOIT - PLANTATION

MYTO d.e.v., inc.  
Design D'Intérieur  
4211 rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 301  
Montréal, Québec  
myto@myto.com  
www.myto.com

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, DÉTAILS ET SPÉCIFICATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU CHANTIER ET DEVRA RAPPORTER TOUTE ERREUR, OMISSION ET / OU ANOMALIE AUX DESIGNERS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
TOUS LES PLANS, DESSINS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DU DESIGNER ET DU CLIENT ET NE DOIVENT SERVIR QU'À LA RÉALISATION DU PRÉSENT PROJET.

NOM DU PROJET  
1050 Boul. Saint-Laurent



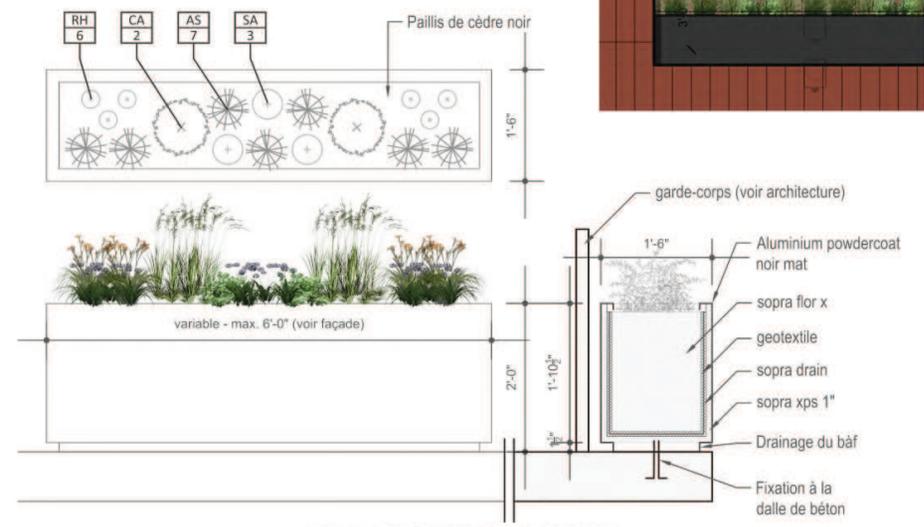
NOM DU DESSIN:	DESSINÉ PAR Claudia Chirinos	PAGE 1 / 2
	VÉRIFIÉ PAR Roxanne Miller	
ÉCHELLE: 3/32" = 1'-00"	DATE: 2021-03-24	

VILLE DE MONTRÉAL  
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE  
30 avril 2021  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET DE LA MOBILITÉ



DET. 1

ÉLEVATION RUE CLARK - DÉTAIL BALCON / PLANTATION



DETAIL 1 - BAC À FLEURS TYPE / PLANTERS

TABLEAU DE PLANTATION				
CLÉ	NOM LATIN	FORMAT	TAUX DE PLANTATION	QUANTITÉ*
AS	<i>Allium schoenoprasum</i>	9 cm	- p/pi2	7
CA	<i>Calamagrostis acutiflora 'karl'</i>	13 cm	1 p/pi2	2
SA	<i>Sedum spectabile 'autumn'</i>	13 cm	- p/pi2	3
RH	<i>Rudbeckia hirta</i>	9 cm	- p/pi2	6

\* Quantité par bûc

MYTO d.e.v. inc.  
Design D'intérieur  
4211 rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 301  
Montréal, Québec  
marthebisson@mytoev.com  
www.mytoev.com

NOM DU PROJET  
1050 Boul. Saint-Laurent

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, DÉTAILS ET SPÉCIFICATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU CHANTIER ET DEVRA RAPPORTER TOUTE ERREUR, OMISSION ET / OU ANOMALIE AUX DESIGNERS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.  
TOUS LES PLANS, DESSINS ET DEVIS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DU DESIGNER ET DU CLIENT ET NE DOIVENT SERVIR QU'À LA RÉALISATION DU PRÉSENT PROJET.



DESSINÉ PAR: Claudia Chirinos  
VÉRIFIÉ PAR: Roxanne Miller  
ECHELLE: 3/32" = 1'.00"  
DATE: 2021-03-24  
PAGE: 2 / 2